



8 septembre 2019

Version 6

Démocratie directe et participation des citoyens : quelques exemples

Projets de territoires participatifs
Partenariat au quotidien
Méthodes (à compléter)

Ce document présente des exemples de démocratie directe et de participation des citoyens dans la durée (sur 10 ans, 20 ans, 30 ans...), en montrant comment des collectifs locaux ont pu développer dans la durée des logiques de confiance réciproque pour construire une démocratie partagée et agir ensemble au quotidien.

L'objectif est de faire connaître aux citoyens, aux associations et aux élus ou aux candidats qui se mobilisent des méthodes et des exemples dont ils peuvent s'inspirer pour **développer leurs propres pratiques**.

Nous nous sommes limités aux actions qui mettent en avant la participation active des citoyens et à la France. Certaines expériences sont actuelles, d'autres sont passées, mais ce qui est important c'est de **pouvoir s'inspirer des méthodes pour inventer d'autres initiatives**.

Ces exemples montrent qu'**il est possible de maintenir la mobilisation** d'une partie importante de la population dans la durée, en combinant la **participation de tous aux moments clés** de la construction des décisions, le travail des citoyens les plus actifs dans des commissions et des prises de décision qui respectent le cadre légal tout en permettant aux citoyens de les co-construire et d'exercer un contrôle.

Sommaire

1 Démocratie directe dans la durée : des projets de territoire participatifs 3

Colombey les Belles (Meurthe et Moselle) : depuis 35 ans une expérience de démocratie directe ouverte à tous les citoyens.	3
Trémargat, laboratoire d'alternatives et de démocratie participative à ciel ouvert.....	4
Méthodes participatives pour élaborer un agenda 21 (Communauté de Communes des Trois Vallées, 54)	5
A Alzen, l'alliance entre ariégeois de souche et néo-ruraux génère depuis 30 ans un dynamisme hors du commun.....	6
Ungersheim, un village en transition, vise l'autonomie	7
Les états généraux permanents de la démocratie et les conseils participatifs de Kingersheim (Haut Rhin).....	8
Saillans (Drôme) : une gouvernance collégiale et participative	9
La Biovallée (Drôme), l'action participative de 4 communautés de communes pour le développement durable.....	10
Moselle et Madon : des assises annuelles du développement pour construire le projet du territoire	11
Les ateliers départementaux et les fabriques de Meurthe et Moselle	12
La participation à Plaine Commune (93), territoire fortement urbain et diversifié	12
Vandoncourt, un village de Franche-Comté où les habitants s'autogèrent depuis 1971.....	13
Dans le Trièves (Isère), 40 ans de participation citoyenne.....	14
L'agenda 21 citoyen de Saint Geniès Bellevue (Haute Garonne).....	14
La participation des habitants à Loos-en-Gohelle (Pas de Calais)	16
Soudorgues (Gard, Cévennes), un laboratoire vivant de participation citoyenne.....	17
A Tordères (66), des commissions populaires extra-municipales prennent les trois quarts des décisions.....	19
A Lanester (Morbihan), des assises de la citoyenneté tous les deux ans.....	21

2 Partenariat et coopération au quotidien 23

Choisy-le-Roi : une Charte et un Conseil local de la vie associative dynamisent les relations partenariales entre la municipalité et le tissu associatif.....	23
Ayen (19) L'aventure du développement durable au niveau d'une commune de 700 habitants.....	24
Des Universités rurales ouvertes à tous dans la Creuse.....	24
ARIA Quand des Rencontres artistiques dynamisent une micro région en Corse	25
Les "Tables de quartier" qui renforcent le développement social local à Montréal, sont expérimentées en France	25
Une conférence citoyenne pour décider ensemble de l'entretien des rivières.....	26
Accueil Goutte d'Or : un Centre social associatif géré par les habitants (Paris 18 ^{ème})	28

3 Quelques méthodes de construction de la participation citoyenne ... 29

Des conseils villageois (exemple de la commune d'Arvieu 12)	29
---	----

1 Démocratie directe dans la durée : des projets de territoire participatifs

associant les citoyens, les associations et tous les acteurs...

Colombey les Belles (Meurthe et Moselle) : depuis 35 ans une expérience de démocratie directe ouverte à tous les citoyens.

avril 2017

Depuis 1980 une dynamique de démocratie directe ouverte à tous les citoyens s'est développée au sein de la communauté de communes de Colombey les Belles (Meurthe-et-Moselle) sous l'impulsion d'une forte équipe d'élus animés par Michel Dinet. Ceux-ci se sont engagés à travailler sur proposition d'une assemblée générale de pays, et ont organisé une participation active des habitants à la préparation des décisions : les décisions sont préparées par des commissions permanentes et des groupes de travail où peut rentrer tout citoyen et tout responsable associatif qui le désire et s'engage à participer activement aux travaux.

Le territoire (42 communes, 10 000 habitants), se définit comme « un territoire de projet innovant du sud de la Lorraine ». Le « pays » est devenu communauté de communes. La structure statutaire, conseil et bureau communautaires, prend ses décisions comme tout conseil communautaire. Chaque groupe de travail, dont la durée de vie est limitée dans le temps, est rattaché à une commission. Il existe aujourd'hui 5 commissions, une par pôle de compétence : Développement social et solidarité, Développement économique et touristique, Habitat et cadre de vie, Culture et jeunesse, Moyens Généraux et coordination générale du projet.

L'assemblée générale de pays est chargée de proposer les grandes orientations, de délibérer sur des programmes annuels d'actions et les évolutions de la structure intercommunale. Elle est composée, des délégués des communes et des membres des groupes de travail : citoyens, conseillers municipaux, représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. Elle vote ses décisions à bulletin secret, élus et citoyens ayant chacun une voix.

Sur cette base, on n'a compté que de très rares cas de désaccord entre les deux instances, car les décisions sont longuement discutées avant d'être présentées. Cette organisation a fonctionné pendant 25 ans, s'est arrêtée puis à redémarré en 2008. « Le projet politique commun est concrétisé par la "charte de territoire 2008-2016". Celle-ci a été construite avec plus de 450 acteurs du pays, et guide l'action de la communauté de communes ». Cependant, depuis 2016, les réunions semblent s'être à nouveau espacées.

Cette expérience montre qu'il est possible d'entretenir dans la durée une dynamique territoriale associant largement la population, les associations et les citoyens. Grâce à une attitude d'écoute de la part des élus, une volonté d'éducation citoyenne et une réactivité face à l'événement, il a été possible de se doter d'une organisation efficace et transparente. Elle montre aussi que comme les « économies monde », les dynamiques locales connaissent des évolutions citées dans la longue durée. La participation établie dans des périodes actives marque la culture du territoire et sert de point d'appui pour créer une nouvelle dynamique dans une phase ultérieure.

Contact

Xavier LOPPINET 03 83 52 08 16 Communautés de communes de Colombey et sud-Toulois, 6 impasse colombe BP 12 54114 Colombey les Belles

Lien <http://www.pays-colombey-sudtoulois.fr/page.php?id=22>

Trémargat, laboratoire d'alternatives et de démocratie participative à ciel ouvert

11 décembre 2014

A Trémargat, dans les Côtes d'Armor, la solidarité, l'entraide ou l'écologie ne sont pas de vains mots. La petite commune bretonne est depuis vingt ans un laboratoire à ciel ouvert de projets alternatifs. Ses habitants soutiennent l'installation de paysans, s'approvisionnent dans une épicerie de produits bio et locaux, se retrouvent au café associatif, délibèrent au sein d'un conseil municipal qui applique des principes de démocratie participative, et s'éclairent avec Enercoop. La formule fonctionne : le village qui se mourait dans les années 70 est depuis quinze ans en pleine renaissance.

L'an dernier, le centre du village a été totalement transformé grâce à la participation d'habitants bénévoles. La mairie a choisi de faire appel aux bonnes volontés et de créer un théâtre de verdure, au cœur du village. « *Les paysans sont venus avec leurs tracteurs, les charpentiers ont construit une pergola. C'est bien plus joli et cela n'a coûté que 12 000 euros !* » Ce chantier est emblématique de la façon de fonctionner « made in Trémargat ». Ici, l'adjectif participatif n'est pas un vain mot. Il est appliqué à la lettre et décliné dans tous les domaines : politique, culturel et économique. « *On pratique la politique du colibri*, résume Yvette, en faisant référence à Pierre Rabhi : *chacun fait sa part !* » Tout le monde s'investit, au service de valeurs communes : l'écologie, l'entraide, et la décroissance. Plus qu'une terre, les habitants partagent une volonté de vivre ensemble autrement.

Les grands axes du programme sont donc élaborés par les habitants eux-mêmes. L'élection passée (comme souvent dans les petites communes, il n'y a qu'une liste), ceux qui le souhaitent – et ils sont nombreux – restent impliqués, via les comités consultatifs constitués pour suivre la mise en place de chacun des thèmes du programme. Il y a des clashes, des désaccords, des débats interminables.

Cette dynamique s'enracine dans une histoire longue. Quand le café cherche un repreneur en 2008, une poignée d'habitants décide de monter un projet de café associatif alternatif. Géré par un bureau collégial de huit membres, le café associatif fonctionne avec une quinzaine de bénévoles et deux salariés à mi-temps. C'est devenu le point de ralliement du village. Deux ans après son ouverture, l'épicerie, qui travaille avec trente producteurs de la région et trois grossistes pour le bio, rencontre même un succès qui dépasse toutes les attentes. Vingt-cinq familles sont abonnées, plus une cinquantaine de clients plus ou moins réguliers, qui viennent de Trémargat et des communes alentour. Trémargat déploie tous les moyens à sa disposition.

Des 2006, la commune a établi un plan local d'urbanisme (PLU) pour imaginer le futur visage de Trémargat. Le document lui permet aujourd'hui d'être plus autonome quant à ses choix de développement. Trémargat est ainsi la première commune française à avoir choisi d'être alimentée en électricité par la coopérative de l'énergie [Enercoop](#) qui privilégie les énergies renouvelables. Du coup, la coopérative y a installé son siège social breton. Malgré l'antycléricisme d'un bon nombre d'habitants, la commune a aussi accepté de gérer la rénovation de l'église, financée à 90% par des subventions. Mais à une condition : désacralisée, elle pourra accueillir les associations.

Sur les 14 fermes que compte le village, 12 sont aujourd'hui adhérentes au Cedapa (Centre d'étude pour le développement d'une agriculture plus autonome) qui promeut une agriculture durable. Une Société civile immobilière (SCI) va être constituée, afin de soutenir le projet d'installation de Jennifer et de son compagnon, originaire de la commune. Le couple a trouvé une parcelle idéale, sur une commune voisine, mais n'a pas les 60 000 euros nécessaires, après avoir déjà beaucoup investi dans la ferme et la création d'un laboratoire pour ses produits

laitiers. La mobilisation a sonné : la SCI va réussir à regrouper une centaine d'associés, dont la commune, des particuliers, des associations. Et réunit les fonds pour acheter le terrain.

Source article de Bastamag 11 décembre 2014 <http://www.bastamag.net/Reportage-Tremargat>

Méthodes participatives pour élaborer un agenda 21 (Communauté de Communes des Trois Vallées, 54)

Juin 2008

La Communauté de Communes des Trois Vallées, en Meurthe et Moselle près de Pont à Mousson, a actualisé en 2008 sa Charte de territoire sous forme d'agenda 21 participatif, en mobilisant les acteurs du territoire (citoyens et associations) avec une logique de développement durable. L'élaboration a été conduite sur une période courte (6 mois) avec une démarche en 6 étapes :

1. La mobilisation
2. Réalisation du diagnostic
3. Définition des enjeux
4. Réalisation d'un pré-plan d'actions
5. Élaboration du plan d'actions définitif
6. Validation d'un programme stratégique de développement

Mobilisation

Une première réunion publique destinée à tous les habitants de la Communauté de Communes intéressés par le projet a permis de présenter la démarche et d'inviter les participants à s'engager dans le groupe de travail qui serait créé. 550 invitations ont été envoyées aux élus et aux acteurs identifiés du territoire : écoles, entreprises, associations, participants aux activités de la Communauté de Communes, etc. Des annonces dans les journaux et la radio locale ont complété ce dispositif. Une trentaine de personnes ont participé à la réunion de sensibilisation et plus de 60 se sont inscrites pour participer à la démarche

Début décembre : Réalisation du diagnostic

Une double démarche a permis de compléter le diagnostic :

- un diagnostic territorial : compilation de tous les diagnostics réalisés au cours des 4 dernières années sur le territoire : habitat, santé, culture, petite enfance, urbanisation, sport et loisirs, agriculture, économie, etc.
- un diagnostic participatif des pratiques et actions menées par la CC3V, lors d'une première réunion du groupe de travail, afin d'identifier les pistes d'améliorations.

Le diagnostic participatif a été menée avec une méthode proposée par Mairie Conseils, le « trajet D.D. » : 60 participants (élus, habitants partenaires, techniciens de la CC3V) répartis en 4 groupes ont analysé une centaine d'actions types que la CC3V mène ou pourrait mener. Ces actions sont réparties sur une « cible » plus ou moins près du centre selon leur complexité, dans des sections thématiques (éco, enviro, social, éco et enviro, éco et social, etc.). On obtient en fin de réunion une cible colorée en fonction de du bilan fait des actions : vert, orange ou rouge, qui révèle le niveau d'avancement reconnu à la Communauté de Communes par les participants, avec éventuellement certaines thématiques mieux ou moins bien traitées que d'autres.

Mi janvier : Définition des enjeux

Un mois plus tard, sur la base du diagnostic réalisé de façon participative (cible colorée), les élus, réunis en bureau, ont dégagé 22 domaines prioritaires pour le territoire.

Mi février : Réalisation d'un pré-plan d'actions

Une deuxième réunion du groupe de travail a repris les enjeux identifiés pour faire des propositions d'actions à intégrer dans l'Agenda 21, afin de vérifier la pertinence des priorités définies par les élus et de voir concrètement les actions envisageables. Des groupes ont été constitués par thématiques : économie, social, environnement et gouvernance, avec une méthode d'animation par post-it pour permettre à tous de s'exprimer

On a constaté de nouveau une bonne mobilisation, et de nombreuses propositions d'actions ont été formulées, cohérentes avec les compétences de la CC3V grâce à l'auto-diagnostic

Mars – mai : Élaboration du plan d'actions définitif

Pour élaborer le plan d'action définitif, la liste d'actions co-produites par les élus, habitants et partenaires du groupe participatif a été passée au filtre de leur faisabilité technique, avec l'objectif de définir une stratégie de développement durable partagée avec les communes et un plan d'actions réaliste et réalisable pour le nouveau mandat. Le pré-plan d'actions obtenu a été priorisé par les conseils municipaux

Le plan d'actions définitif est adopté par l'ensemble du conseil communautaire mi juin. Le groupe participatif s'est réuni par la suite à nouveau pour décider des modalités de suivi des actions retenues.

Évaluation

La méthode utilisée a permis d'élaborer une vision du développement durable et une connaissance partagée au niveau des 60 participants et des conseils municipaux, et d'élaborer un programme d'action cohérente avec les compétences de la communauté de communes. Le travail par petits groupes a permis d'améliorer la connaissance mutuelle. Un outil en ligne ludique avec un résultat visuel immédiat a permis d'aboutir dans un délai très court. Cependant, les réunions étaient chargées, et on n'a pas toujours échappé à l'utilisation d'un langage techno pour les habitants

Contact

C. C. DES TROIS VALLEES 03 83 81 91 69 2bis rue Henri Poulet 54470 THIAUCOURT

A Alzen, l'alliance entre ariégeois de souche et néo-ruraux génère depuis 30 ans un dynamisme hors du commun

2019

A Alzen, petit village de l'Ariège, une alliance s'est nouée il y a 30 ans entre les ariégeois d'origine et les néo ruraux sous l'impulsion d'un jeune maire, André Rouch, enfant du pays. En 1989, il n'y avait pas plus que 80 habitants. Le village en compte aujourd'hui 250, en majorité des jeunes. Comment cela a été possible ? L'idée première a été de faire trois logements sociaux dans le presbytère abandonné en accueillant des familles avec un projet. L'arrivée des enfants a permis de rouvrir l'école. Une dynamique positive s'est créée, avec des habitants beaucoup plus jeune qui ont entrepris de reconstruire les ruines, de mettre en place les services dont ils avaient besoin, d'inventer une culture commune, sans moyens au départ. La commune compte 17 logements sociaux. La multiplication des projets a permis d'inverser la perte de population. Ce dynamisme s'est propagé ensuite à la communauté de communes de la Bastide de Sérrou, et se poursuit à travers des dizaines de projets. Tout en restant maire d'Alzen, André Rouch est devenu président de la communauté de communes, à qui il a transmis son dynamisme et sa capacité à construire des projets.

Les services d'un bourg centre, permettant la poursuite d'une politique d'accueil

Les services mis en place en fonction des attentes des habitants répondent aux exigences que peuvent avoir des urbains et de jeunes adultes. On aujourd'hui, outre l'école primaire, une salle polyvalente, une bibliothèque, un espace associatif, un terrain de sport et de jeux, le ramassage des encombrants. Une cantine scolaire bio fonctionne depuis 2003 à partir de circuits courts avec des agriculteurs proches. Sur les 17 logements sociaux, 15 sont communaux, et la commune poursuit sa politique d'accueil des nouvelles populations. Plusieurs nouveaux projets sont en cours de réalisation : la réhabilitation de l'ancienne école, la création de deux logements sociaux au-dessus de l'école, la réouverture des sentiers de randonnées

L'écomusée d'Alzen

L'écomusée a été créé en 2003 grâce à un chantier d'insertion, il s'est peu à peu diversifié et comprend aujourd'hui :

- une ferme traditionnelle, qui a pour objectif de faire vivre les traditions dont nous avons besoin pour demain, au travers de la préservation de races locales Pyrénéennes ou par une pratique respectueuse de l'agriculture biologique.

- Tous les jours, pendant l'été, la Table Paysanne offre une cuisine faite à partir de productions venues de la ferme et du jardin et d'un approvisionnement local en produits bio et fermiers.
- Un service traiteur par le biais de l'association Casta, permet d'assurer des célébrations en tous genres et se déplace partout en Ariège. La cuisine est inspirée de la Table Paysanne : saine, savoureuse.
- Des fêtes, de la célébration du brame du cerf aux soirées contes.

L'écomusée est aujourd'hui le principal outil d'animation et d'accueil touristique de la commune, est l'un des principaux de la communauté de communes de la Bastide de Sérou.

Une population jeune et en expansion

Depuis quelques années, la commune connaît un fort accroissement de sa population grâce à ce dynamisme qui la rend très attractive. De 1976 à 2016, date du dernier recensement, la population d'Alzen est passée de 60 à 260 habitants. En 2016, l'école accueille 54 enfants. La commune d'Alzen poursuit sa politique d'accueil de nouvelles populations. Elle compte 17 logements sociaux dont 15 sont communaux. Tout en restant maire d'Alzen, André Rouch est devenu président de la communauté de communes de la Bastide de Sérou, à qui il a transmis son dynamisme et sa capacité à construire des projets

Une nouvelle étape ?

André Rouch, leader charismatique depuis l'origine, est décédé brutalement en décembre 2018. Il était également président du Parc naturel régional. Comme chaque fois qu'un leader participatif disparaît, les méthodes évoluent nécessairement après son départ. Cela peut signifier la fin de l'expérience ou la libération d'énergies nouvelles. Il est trop tôt pour savoir ce qui va émerger.

Contact Voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/Alzen>

Lien Pour en savoir plus sur l'écomusée <http://www.ecomuseealzen.fr/>

Ungersheim, un village en transition, vise l'autonomie

2014

Ungersheim, petite commune d'Alsace est officiellement « en transition » depuis 2005. Le film de Marie Monique Robin « *Qu'est-ce qu'on attend* » a rendu célèbre l'exemple cette commune de 2000 habitants. Le petit bourg, fortement marqué par son passé industriel dans les mines de potasses, était déjà engagé dans une démarche de responsabilisation face à l'environnement depuis plusieurs années. La commune vise l'autonomie, dans 3 domaines : Autonomie intellectuelle, alimentaire et énergétique.

Pour l'autonomie Intellectuelle : La démarche de « Ungersheim, ville en transition » doit être partagée, collective et en construction perpétuelle (permanente). Dans ce cadre, la commune a mis en place des conseils participatifs où les habitants sont conviés à donner leurs avis sur la gestion de la commune et ses projets. Le village s'engage aussi à développer et promouvoir le commerce équitable (obtention du titre national « territoire de commerce équitable » en 2010 et 2012). Elle fait partie du réseau « territoires citoyens du monde » et milite pour la sortie du nucléaire et notamment pour la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim. Elle organise un festival éco-équitable « Bio Ungersheim » et élabore une politique de connaissances et de promotion de la biodiversité par la constitution d'un atlas communal et par la réhabilitation des anciens carreaux miniers.

Pour l'autonomie énergétique : la commune est à l'initiative de la mise en place de la plus grande centrale solaire d'Alsace. Elle a retiré tous les produits phytosanitaires et engrais chimiques dans la gestion de ses espaces verts et a construit une chaufferie au bois alimentant la plupart des bâtiments communaux, etc...

Pour l'autonomie alimentaire : la commune a mis en place une exploitation maraîchère bio en chantier d'insertion et a élaboré la restauration 100 % bio dans l'accueil enfance depuis 2009.

La commune est en réflexion constante pour améliorer la dynamique de transition qu'elle a impulsée sur son territoire et de nombreux projets sont en gestation. Dans l'objectif de poursuite d'autonomisation du village en gardant en perspective la fin du pétrole bon marché, Jean Claude MENSCH, maire de la commune, est en train de mettre en place une monnaie complémentaire locale. Le but est de relocaliser les échanges afin de redynamiser les circuits locaux courts en incluant une dimension éthique de responsabilisation de la consommation des habitants par la mise en place d'une charte de fonctionnement.

Ungersheim s'engage actuellement dans la mise en place d'un système de mutualisation et de promotion du photovoltaïque domestique. Les travaux d'une ferme-école sont sur le point de débiter ainsi que la constitution d'un éco-hameau destiné à réinterroger par la pratique les modes d'habitations. Tous ces projets, et bien d'autres encore, seront rassemblés au sein d'une entité juridique sous forme de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) pour en assurer la pérennité et l'indépendance.

Cependant, la transition ne fait pas rêver à tous les habitants. Aux dernières élections, le Front National est arrivé en tête. Reporters, qui est allé sur place, cite Joseph, qui s'occupe du club de foot : « tout cela coûte très cher, pour le plaisir d'une personne ». Et il raconte la distance qui s'est progressivement créée entre le maire, porteur du projet, et une partie du village. En revanche, la transition rayonne aux alentours. Les citadins de Mulhouse et même de Colmar prennent les paniers du trèfle rouge et investissent dans l'éco hameau. Leur contribution n'est pas pour rien dans la réussite de la petite commune.

L'exemple du village d'Ungersheim démontre qu'il est possible et même nécessaire de construire un projet de société plus responsable tant humainement qu'en matière d'environnement. Sous l'influence des élus, quand il sont moteurs, l'importance d'une modification de nos comportements peut être admise par une large part de la population. Mais il reste un long chemin à faire pour transformer en profondeur une culture largement marquée par le « toujours plus ».

Lien <https://www.mairie-ungersheim.fr/village-en-transition/>

Voir l'article de Reporterre <https://reporterre.net/Ungersheim-un-village-ou-la-transition-ecologique-ne-convainc-pas-tous-les>

Voir la présentation du film <https://www.youtube.com/watch?v=RtDvQ53Wmy8>

Les états généraux permanents de la démocratie et les conseils participatifs de Kingersheim (Haut Rhin)

21 mai 2016

Depuis 2004, Kingersheim expérimente les pistes de la démocratie participative. Après une première approche en 1998, le maire a institué en 2004 les états généraux permanents de la démocratie, « destinés à faire souffler sans discontinuer sur la ville l'esprit de l'implication citoyenne ». Un conseil participatif réunit élus, habitants et collaborateurs autour de ce projet. Il se recompose autour de chaque projet et n'est pas thématique. Il réunit de plain-pied et pour le temps qu'il faut, des acteurs qui souvent s'ignorent : les acteurs économiques et associatifs, les élus et leurs collaborateurs, et les habitants. Sont représentés 20 % de « NIMBY » (« not in my backyard = « pas de ça chez moi ») et 1/3 de participants tirés au sort parmi les habitants. La commune va les chercher chez eux pour les convaincre qu'ils ont quelque chose à dire. Il permet de les associer à la commande politique, en conjuguant l'expertise d'usage et l'expertise technique. La commune précise ce qui est négociable (ou ce qui ne l'est pas) pour éviter les frustrations et insatisfactions. Dans la Maison de la citoyenneté, quand les conseils participatifs travaillent ensemble, les cultures se croisent et deviennent fertiles. Cette collaboration, garante de la gestion harmonieuse et réussie d'un projet, est systématique depuis 2001, dès lors qu'un projet important est entrepris dans la commune.

Afin de mieux cerner les attentes de la population, une téléconsultation a été réalisée en 2004. 43 % des foyers ont répondu sur leurs préoccupations en matière de pratiques démocratiques. Un groupe relais réunit régulièrement les plus impliqués les habitants pour valider les étapes de la démarche. Des formations spécifiques sont prises en charge pour les citoyens qui le souhaitent

mais aussi pour le personnel. Plusieurs ateliers se sont constitués avec près de 100 personnes. Un fonds d'initiative citoyenne a été créé pour aider les projets présentés par des particuliers ou par des associations. De nombreuses initiatives ont été lancées : un réseau d'échanges réciproques de savoirs, 19 conseils participatifs sur des sujets divers, réunissant au total près de 300 personnes : circulation, aménagement d'espaces de jeux, projets immobiliers privés ou publics, rénovation d'équipements publics, etc...

Voir <http://www.ville-kingsheim.fr/Democratie/Les-Etats-Generaux-Permanents-de-la-Democratie-EGPD>

(NB. Ce CR est très incomplet : il existe de nombreuses réalisations remarquables à Kingsheim, notamment en matière d'écologie, de solidarité, de respect des minorités, d'urbanisme,...)

Saillans (Drôme) : une gouvernance collégiale et participative

18 février 2017

Pour les élections municipales de 2014, les habitants de Saillans ont proposé une gouvernance collégiale et participative. Actuellement 230 personnes, soit 24 % de la population majeure participent aux commissions et aux groupes actions/projets. D'autres façons de s'impliquer sont valorisées, comme par exemple aider à réparer une salle de réunion, relire les écrits de la mairie ou participer à l'une des nombreuses associations qui font vivre le village. Avant les élections, diverses réunions de préparation ont été organisées par l'ensemble des citoyens, ou on a d'abord écouté et impliqué les habitants avant de proposer des projets pour le village. Un fonctionnement autrement a été mis en place, pour éviter l'accaparement du pouvoir par le maire et ses adjoints, ainsi que la faible participation des habitants. Un système de consultation permanent des habitants a été mis en place avec 7 commissions participatives (entre 20 et 60 participants en moyenne), des groupes actions/projets pour préparer, suivre et mettre en œuvre une action concrète définie en commission. Un comité de pilotage ouvert au public se substitue au traditionnel conseil des adjoints. Des outils informatiques collaboratifs ont été mis en place. Les délibérations se réfèrent explicitement à l'intérêt général local.

Cependant, la démocratie directe est un combat permanent contre l'indifférence, les oppositions d'une partie de la population et les freins apportés par la communauté de communes qui a beaucoup plus de pouvoirs que la commune ([voir ici l'article de Reporterre](#))

Parmi les premières réalisations, la mise en place des rythmes scolaires, l'extinction de l'éclairage public de nuit, des panneaux de sensibilisation à la protection de la rivière, la réalisation d'une enquête sociale, le choix du mobilier urbain, la révision du tarif de l'eau, etc.

L'information et la transparence constitue le b.a.-ba de la participation. Celle-ci est organisée avec méthode par un animateur extérieur au débat. Le déroulé précis des réunions est réfléchi et planifié en amont : un document conducteur permet de bien cadrer la réunion, en clarifiant les objectifs, les outils et le temps nécessaire pour les atteindre. L'alternance de moments de travail en sous-groupes et des restitutions collectives garantit que chacun puisse s'exprimer et que les choix soient faits collectivement. Élus et habitants sont sur un pied d'égalité en termes de partage du temps de parole et de poids dans les choix. Enfin les séances sont évaluées par des participants afin d'améliorer le déroulé futur.

Le conseil des sages, tiré au sort, est un outil de veille et d'appui à la démocratie participative. « Le samedi 30 janvier 2016, dans la salle polyvalente, le conseil des sages de Saillans a été appelé à se renouveler partiellement en élisant de nouveaux membres par tirage au sort paritaire. Toute personne habitant et/ou votant à Saillans souhaitant s'impliquer pouvait se porter volontaire. Toute candidature était éligible à la seule condition d'être habitant (résident et/ou électeur) de Saillans ».

Contacts

Source : site de la mairie de Saillans <http://www.mairiedesaillans26.fr/gouvernance-collégiale-et-participative/>

La Biovallée (Drôme), l'action participative de 4 communautés de communes pour le développement durable

2014

Le projet de la Biovallée est de mettre en œuvre en vraie grandeur une réelle transition écologique à l'échelle d'une portion du département de la Drôme, grâce à des moyens publics importants et un fort engagement de l'ensemble des acteurs et des habitants. Le projet a bénéficié de moyens très importants jusqu'en 2015 : la Région allouait une enveloppe de 10 millions d'Euros jusqu'en 2014 et le Département 5 millions d'Euros. Le dispositif est aujourd'hui piloté par une association de gestion de la promotion Biovallée créée en mai 2012. Le territoire, plus rural qu'urbain, est caractérisé par un tissu associatif très important qui s'est historiquement impliqué dans la mise en place de projets de territoires. Cette vallée est riche de ses ressources naturelles, sols, eau, vent, soleil et beaucoup d'habitants sont déjà convaincus des bienfaits de l'écologie. Avec un très fort taux de terres en agriculture biologique (26% contre 2,5% en moyenne en France) la Biovallée, et sa centaine de communes, est un territoire de référence en matière de développement durable.

Le protocole d'accord Biovallée a été signé le 8 octobre 2010 entre la Région Rhône-Alpes, le Conseil général de la Drôme et les 4 intercommunalités de la vallée de la Drôme (Val de Drôme, Diois, Saillans, Crestois) prévoyait de faire de ce territoire **une référence au niveau européen** en matière de développement humain durable, avec des objectifs énergétiques et climatiques, nationaux et européens très ambitieux :

- pour 2020, diminuer les consommations énergétiques de 20 %, diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 20 %, passer à 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation ;
- réduire les émissions de gaz à effet de serre par 4 d'ici 2040.
- faire sortir de terre 15 écoquartiers ;
- stopper net l'artificialisation de la zone après 2015 ;
- diviser par quatre les consommations énergétiques de chaque habitant ;
- voir 100 % des déchets organiques compostés en 2014 ;
- assurer l'autonomie énergétique du territoire d'ici à 2020 ;
- atteindre 50 % des agriculteurs certifiés AB en 2015 ;
- Développer des formations de haut niveau dans le domaine du développement durable avec pour ambition de devenir le premier écoterritoire rural, par l'accueil d'activités de formation, R&D et activités économiques dans les domaines du développement durable (agriculture biologique, énergies renouvelables, écomatériaux et écoconstruction etc.).

En trois ans d'existence, les premiers investissements soutenus par le programme sont sortis de terre : réhabilitation thermique du centre de vacances du Martouret à Die, aménagement d'un écoquartier de 80 logements à Loriol. La réalisation la plus visible reste l'écosite d'Eurre, sorte de campus bio géant flambant neuf avec salle de conférences et pépinière d'entreprises éco compatibles.

Une nouvelle étape ?

Le changement de majorité au niveau de la Région et du département s'est traduit par la suppression brutale des crédits qui permettaient d'atteindre rapidement ses objectifs. Le projet de la Biovallée a néanmoins survécu, avec des financements beaucoup moins importants. Des fondations comme la fondation Daniel et Nina Carasso ont partiellement pris le relais des financements publics ([voir ici](#)). Le projet s'est recentré en misant bien davantage sur l'initiative et la mobilisation des habitants. En effet, même si des actions de sensibilisation avaient été menées en direction « du grand public », la plupart des 56 000 habitants de la vallée n'étaient pas conscients des enjeux de la transition écologique et encore moins du foisonnement d'initiatives et de la créativité des acteurs de leur territoire. La communauté de communes du Diois avait pris beaucoup de recul par rapport au projet afin de préserver une identité plus participative. Paradoxalement, le nouveau contexte peut contribuer les promoteurs de la transition écologique à prendre davantage en compte l'expertise d'usage et la capacité de participation de tous les habitants.

Nous avons mentionné ici l'expérience de la Biovallée, bien qu'il ne s'agisse pas d'une expérience de démocratie directe, car elle illustre bien l'écart entre ceux qui privilégient une transition écologique à marche forcée, privilégiant la participation des acteurs les plus à l'avant-garde, et de ceux qui cherchent à associer un maximum d'habitants dans une démarche de co-décision. Or, il sera indispensable de rapprocher les 2 points de vue. Il serait nécessaire d'explicitier l'articulation entre l'expérience de la Biovallée est celle de Saillans, qui fait partie du territoire.

Voir le site <http://www.biovallee.fr/>

Moselle et Madon : des assises annuelles du développement pour construire le projet du territoire

12 juin 2008

La communauté de communes de Moselle et Madon (Meurthe-et-Moselle), territoire industriel en post-reconversion, a décidé, depuis avril 2001, d'élaborer de manière volontariste un projet de territoire, sous l'impulsion de son président Claude Grivel, avec la volonté de faire des communes "un espace solidaire plus moderne et plus agréable à vivre". Dans cette perspective, les élus ont favorisé l'expression et la participation des citoyens associés à l'élaboration du projet, d'où la mobilisation des acteurs dans le cadre d'assises annuelles du développement.

Des assises qui diversifient leurs thèmes au fil des années

Dans un premier temps, les assises ont permis de confirmer et d'amender les axes stratégiques du projet de territoire. Puis, dans un deuxième temps, elles ont permis la réalisation du programme d'actions dans le cadre de "**groupes projets**" qui ont réuni plus de cent cinquante personnes. Ainsi, pour les services à la personne, les "groupes projets" se sont mobilisés sur les thèmes des personnes âgées, de la petite enfance, de la jeunesse et de la culture. Ils ont réuni les associations, les élus et les professionnels du secteur.

Alors que les deuxièmes assises ont été centrées sur le dialogue avec l'ensemble des partenaires institutionnels, les suivantes se sont intéressées aux relations intercommunalité-pays, puis à la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire communautaire (régie directe, délégation de service public, intercommunalité/communes/associations). En 2006, la cinquième édition des assises a posé les questions suivantes : "En quoi l'implication des acteurs a-t-elle aidé au développement du territoire ? Comment l'améliorer ? Comment développer des projets en s'appuyant sur les élus, les associations et les bénévoles ?"

Au fil des assises annuelles, des ateliers plus spécifiques ont vu le jour. Par exemple, un atelier sur la mise en place d'événements culturels a réuni près de trente membres d'associations pour aboutir à plusieurs manifestations qui ont permis de mettre en valeur la mémoire ouvrière du territoire : "Les gens d'ici", en mai 2005, puis "Les gens du Fil et les gens du Fer" en novembre et décembre 2007.

Micro-trottoirs et recueil de témoignages

L'invitation aux assises et ateliers s'est effectuée par voie de presse (régionale et magazine de l'intercommunalité) et par l'envoi d'invitations aux associations, aux écoles et parents d'élèves, aux acteurs économiques et bien sûr à tous les élus concernés. Pendant les assises, le **dispositif électronique "ColorVote"** a été utilisé. L'utilisation de ce logiciel permet de visualiser en temps réel dans un groupe de travail, accords, désaccords et sujets de débats. Les assises ont également eu recours à des outils d'animation diversifiés : **micro-trottoir** (que connaissez-vous de l'intercommunalité ?) et **recueil de témoignages** sur les projets en cours. La communauté de communes a fait le choix de se doter d'un **agent de développement chargé de la mise en œuvre des assises plutôt que de faire appel à des consultants extérieurs.**

L'intérêt communautaire a pris corps à travers les assises

Après six années, les élus observent un léger tassement de la dynamique et un faible renouvellement des participants. Les assises d'octobre 2007 ont cherché à susciter un nouvel élan autour du projet de développement 2008-2013 et d'un nouveau contrat de projet pluriannuel. Si

l'intérêt communautaire a pris corps, l'écart constaté entre élus communautaires et élus communaux persiste. Pour ces derniers, l'intercommunalité reste lointaine.

Les élus notent toutefois que les Assises instituent un temps de parole et d'échange apprécié sur le territoire et constituent un enrichissement incontestable des politiques publiques, acté par tous. Ils observent aussi que la participation est inégale selon les années. Elle s'est révélée surtout importante dans les "groupes projets". C'est donc à travers ce type de dispositif que les élus souhaitent continuer à mobiliser les acteurs.

Lien <http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCExpérience/Expérience&cid=1245645208878>

Fiche à actualiser

Les ateliers départementaux et les fabriques de Meurthe et Moselle

L'exemple du département de la Meurthe-et-Moselle montre qu'il est possible de mettre en place des démarches participatives au niveau d'un département. Cette démarche associe l'ensemble des acteurs du département, en particulier les associations mais aussi les citoyens, dans une démarche participative inspirée de celle du développement local, en suscitant un débat sur les forces et faiblesses pour répondre aux enjeux, les priorités et les propositions, puis un programme d'actions (des « fabriques »). La démarche participative est décentralisée au niveau de 6 territoires pour l'ensemble du département.

Le président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, Michel Quinet, à transposé en 2010 son expérience de Colombey les Belles (voir ci-dessus) pour mettre en place des ateliers départementaux, qui se sont prolongées dans des fabriques départementales Voir <http://www.cg54.fr/fr/conseil-general/le-conseil-general/les-ateliers-departementaux.html>

De multiples fabriques (faire ensemble) sont sorties de ses ateliers départementaux de.

- Pépinière solidaire d'activités agricoles bio en terre de Lorraine
- laboratoire d'un d'accompagnement de l'investissement social
- ou départementale 590 vallée de la Meurthe
- inventaire des développements des sites de loisirs en milieu naturel dans le Val de Lorraine
- qu'on construction par les élus et les acteurs du département d'une contribution aux états généraux de l'économie sociale et solidaire en 2011
- création d'une monnaie solidaire

Les fabriques peuvent être pilotées par tout acteur qui souhaite contribuer à cette nouvelle forme de faire ensemble, le conseil général apportant son soutien méthodologique et logistique. Voir http://www.ateliersdepartementaux54.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=310&Itemid=103

La participation à Plaine Commune (93), territoire fortement urbain et diversifié

2012

Un agenda 21 participatif a été mis en place en 2012 sur le territoire de Plaine Commune avec l'objectif d'associer plus de 1 % de la population du territoire, y compris des enfants, des jeunes, des adultes, des personnes âgées et des gens de tout niveau social, et aborder toutes les préoccupations qui émergent, même si elle dépasse les compétences de la communauté d'agglomération. Des ateliers dans chaque commune, 40 « focus groupes » dans des centres de loisirs, écoles, collèges, lycées, universités, 6 réunions avec des entreprises, des réunions avec les syndicats, des associations, un blog « terre d'avenir » animé pendant 4 mois avec le Bondy blog, 3 questionnaires (« salariés », « évolutions/résistances face au développement durable » et « c'est où le bonheur ? »), ont permis d'alimenter l'agenda 21 communautaire avec 7 000 contributions.

Il est important d'avoir à l'esprit la taille et la diversité de ce territoire, qui compte 420 000 habitants, répartis sur 9 communes, accueille chaque jour 100 000 salarié(e)s qui n'habitent pas le territoire et environ 40 000 lycéen(ne)s et étudiant(e)s extérieur(e)s au territoire). Le territoire

est aujourd'hui en grande mutation avec les bouleversements apportés par le Grand Paris, la perspective des Jeux Olympiques, le plus grand nombre de projets ANRU en Île-de-France (24), le plus de construction de logements (2700 par an dont 40 % de logements sociaux) et le plus de projets de transports en commun en chantier (prolongement de 2 lignes de métro, 3 tramways créés ou prolongés et 1 ligne SNCF de transport de voyageurs, le projet du futur « grand Paris express »).

Cinq thèmes principaux ont émergé autour d'une valeur centrale : la coopération, avec une multitude de sous thèmes et de propositions. Depuis, la stratégie s'affine et le plan d'actions se dessine. Et, des questions où l'agglomération n'a pas toute compétence sont travaillées en commun avec les villes et d'autres acteurs publics, comme le demande la population qui ne se préoccupe pas des frontières administratives mais est très attentive aux projets sur ces 5 questions transversales.

Contact

Magali Bardou, chargée de mission Agenda 21. Tél 01 55 93 55 52
magali.bardou@plainecommune.com.fr

<http://www.plainecommune.fr/plaine-commune/agenda-21/agenda-21-agir-pour-demain/#.WLUpxsxo4>

(fiche à actualiser avec Magali Bardou)

Vandoncourt, un village de Franche-Comté où les habitants s'autogèrent depuis 1971

2015

Depuis 1971 a été mise en place une expérience de démocratie directe locale en France, dans le village Vandoncourt (900 habitants) dans le Doubs. Les habitants/citoyens ont créé une démocratie participative directe réelle, dite de co construction. Concrètement, le système de prise de décision part des 8 commissions extra municipales (enseignement/enfance, bâtiments et travaux, Budget/finances, Action sociale et familiale, Vie de la cité/urbanisme, emploi/économie solidaire, vie culturelle/sportive, environnement/patrimoine) ouvertes à tous les habitants, qui ont lieu une fois par mois, et où les décisions se prennent au consensus : en cas de désaccord profond, on laisse les choses mûrir et on y revient plus tard. Participent à ces commissions un ou plusieurs représentants du Conseil des jeunes, du Conseil des anciens et du Conseil des sociétés (entreprises, associations...), eux aussi ouverts à tous. Le conseil municipal ne fait que valider les décisions prises par les 8 commissions. Au besoin des Collèges ponctuels décisionnaires (par exemple, en matière d'urbanisme, sur le Plan d'occupation des sols (POS), ouverts à tous les habitants, sont créés. Autre innovation démocratique : la pratique des « séances de remue-méninges » organisées par le Conseil municipal pour discuter et déterminer les projets.

Cependant, Vandoncourt est aujourd'hui inclus dans la communauté d'agglomération de Montbéliard, qui concentre la plus grande partie des pouvoirs d'orientation et d'action. Le bilan actualisé serait à faire pour savoir comment il est possible de conserver l'esprit initial dans un nouveau cadre beaucoup plus contraignant.

Cette initiative de démocratie participative est venue au départ, de 2 retraités qui ont initié ce projet local en s'inspirant expérience de l'expérience ancestrale de **prise de décision que représente le conseil des Sages de Madagascar**, le Conseil des Sages. Vandoncourt est un exemple des richesses que peuvent s'apporter mutuellement les habitants de pays très éloignés et une illustration des bénéfices potentiels du dialogue en ce qui concerne les pratiques et savoirs-faire démocratiques locaux.

Contact

Mairie de 25586 Vandoncourt 03 81 34 57 23 mairie-vandoncourt@agglo-montbeliard.fr

Sources

<https://populaction.com/vandoncourt-premier-village-de-france-a-voter-pour-une-democratie-participative-directe-dite-de-co-construction/>

Pour en savoir plus

Reportage FR3 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/emissions/les-documentaires-bourgogne/vandoncourt-laboratoire-democratie-village-franche-comte-habitants-s-autogere-1447083.html>

Dans le Trièves (Isère), 40 ans de participation citoyenne

2012

Le Trièves, territoire rural de l'Isère au pied du Vercors, a toujours su être novateur et réactif face aux évolutions extérieures, avec la volonté de respecter les critères du développement durable. Le principe de participation des habitants à la définition d'un projet de territoire a guidé l'ensemble de la démarche en fonction des moyens humains et financiers disponibles. Le projet retenu émane en grande partie des propositions des habitants.. Cette force émane du monde agricole qui dès 1952 s'est fédéré autour d'un projet de modernisation et de mécanisation. Les divers programmes de développement entrepris dans les années 70 ont par la suite ouvert leurs champs d'investigation à d'autres domaines importants pour le Trièves, comme le tourisme, le logement, la culture, l'environnement. En 2003, les élus du Syndicat d'Aménagement du Trièves ont décidé de continuer la réflexion amorcée lors du schéma directeur.

L'organisation de la concertation :

Plusieurs lieux d'échanges et de travail ont été mis en place pour que les habitants, les associations, les élus et les techniciens des collectivités locales réfléchissent et fassent des propositions :

- Les forums 21 : réunions publiques où sont présentées les études, les enquêtes... et où sont validées collectivement les propositions issues des ateliers, à soumettre aux élus.
- Les ateliers : petits groupes de travail qui élaborent des propositions concrètes. Les citoyens et les associations sont associés selon leurs compétences et leurs capacités
- La cellule opérationnelle : composée des principaux techniciens des structures intercommunales qui donnent leur avis sur la faisabilité économique, technique et juridique des actions proposées.
- Le conseil syndical du SAT : les élus examinent les propositions des participants, font leurs propres propositions et prennent les décisions à chaque étape clé du processus, notamment après chaque forum.

Une charte de la participation a été définie au préalable au sein d'un groupe de travail composé d'habitants afin de clarifier le rôle de chaque type de participants : habitants, élus, techniciens, associations...

La concertation ne remet pas en cause le rôle décisionnel des élus, garants de l'intérêt général. Mais elle permet de garantir davantage l'efficacité des actions en impliquant les habitants de leur définition à leur mise en œuvre. Les élus du Syndicat d'Aménagement du Trièves (fédération des trois communautés de communes), initiateurs et porteurs de l'Agenda 21 du Trièves, constituent l'instance décisionnelle pour le programme d'action définitif. Mais la concertation menée tout au long de cette démarche a permis un réel débat et a offert la possibilité aux habitants d'être force de proposition. Les différentes parties prenantes se sont donc enrichies mutuellement.

Les projets retenus sont très divers et seront réalisés soit par les collectivités locales du Trièves, soit par des associations ou encore par des personnes privées.

Voir <http://www.cc-trieves.fr/fichiers/service-aux-habitants/Agenda21plaquette.pdf>

L'agenda 21 citoyen de Saint Geniès Bellevue (Haute Garonne)

2014

En 2006, un groupe de citoyens de la commune de Saint-Geniès Bellevue, (2152 habitants), à 10 km de Toulouse, décide d'interroger ses élus en matière de développement durable et propose d'animer par leurs propres moyens une démarche agenda 21 local. La mairie accepte

l'expérience. Au fur et à mesure, ce groupe élabore le diagnostic, définit une stratégie déclinée en plan d'action, parsème la démarche d'actions concrètes, et irrigue l'intercommunalité¹. La commune se caractérise par le dynamisme de son tissu associatif avec 30 associations pour un village d'environ 2000 habitants. Les associations comme les citoyens ont été motrices tout au long de la démarche, avec le soutien actif de la municipalité :

Le partage du diagnostic : à partir d'un débat lancé par le conseil municipal des jeunes « Comment c'était Saint Geniès autrefois ? », un débat prospectif a été organisé : « Que sera Saint-Geniès demain ? ». Sur les 2000 habitants, une trentaine de personnes participent à l'événement, qui permet d'identifier les enjeux forts du territoire en matière de développement durable. Afin d'affiner le diagnostic, ce groupe citoyen décide ensuite d'organiser des réunions thématiques ainsi que des rencontres par type d'acteurs, avec les jeunes, dans les écoles etc. La synthèse du diagnostic a été réalisée en un an et demi.

Des actions concrètes. Le groupe moteur a souhaité éviter une démobilitation des habitants et a engagé rapidement des actions concrètes pour « passer à l'action » : pédibus, AMAP, potagers partagés, achats groupés, articles dans le journal de la commune, cinés débats...

L'animation des réunions thématiques Chaque réunion démarre par un point d'information sur la thématique abordée. L'enjeu est d'abord présenté dans une perspective mondiale pour se rapprocher progressivement du local, l'idée étant de prendre du recul par rapport à la dimension communale, de comprendre les répercussions d'une décision locale à d'autres échelles territoriales.

Une collaboration étroite avec la mairie. Le groupe citoyen fonctionne en collaboration avec la municipalité. Un élu est présent à chaque réunion, l'un des élus étant affecté au suivi de l'agenda 21. Celui-ci apporte une vision réaliste de la faisabilité des projets que peut soutenir la mairie. Le partenariat constructif avec la mairie permet un portage politique de certaines thématiques à l'échelle intercommunale. L'agenda 21 porte en effet sur des enjeux qui dépassent souvent l'échelle locale. Dans l'objectif de pérenniser l'échange citoyen/élu au-delà de l'agenda 21, une commission extra municipale a vu le jour.

Une association intercommunale. Cette démarche communale a donné naissance à l'association intercommunale « Coteaux 21 » (intercommunalité des Coteaux Bellevue). Son objectif est de mobiliser les compétences de chaque citoyen volontaire au service d'un développement durable, au travers notamment de l'échange de savoirs. L'association dispose de personnes relais dans chacune des communes. Les achats groupés et les actions s'organisent ainsi au niveau intercommunal.

Concrètement, l'agenda 21 a impacté le fonctionnement de l'administration et des politiques publiques : par ex. approvisionnement de la cantine de l'école, gestion énergétique, éclairage public. La présence des élus aux réunions permet aux habitants une plus grande compréhension de la question technique de l'articulation des compétences entre les différents niveaux territoriaux et une prise de conscience de ce qu'il est possible de réaliser à une échelle communale. Mais également, ils comprennent mieux le fonctionnement de l'administration publique.

Le mouvement citoyen a contribué à renforcer la vie publique locale. L'agenda 21 impulsé par les citoyens est perçu différemment par les autres habitants. Ces derniers s'impliquent plus facilement. Sachant qu'il ne s'agit pas d'une démarche politisée, l'agenda 21 couvre une plus grande partie de la population.

La démarche s'étant appuyée principalement sur un travail bénévole, elle n'a pas nécessité d'importants moyens financiers. La mairie met à disposition une salle lorsque le groupe citoyen a besoin d'un lieu. Elle subventionne quelques manifestations précises. L'intercommunalité accorde une subvention de fonctionnement de 1000 euros par an.

Avec des citoyens volontaires et motivés, les compétences de chacun ont rendu possible la construction d'un agenda 21 adapté aux attentes des populations. Au-delà de l'expertise d'usage

¹ Cette commune fait partie de l'intercommunalité des Coteaux Bellevue, regroupant 4 autres communes : Montberon, Pechbonnieu, Saint-Loup-Cammas, Castelmaurou.

dont disposent les citoyens, ces derniers développent également des expertises sur le plan professionnel ou personnel. Les décideurs peuvent s'appuyer sur des expertises solides pour émettre une décision.

Pour en savoir plus

<http://www.territoires-durables.fr/un-agenda-21-d-initiative-et-de-mise-en-oeuvre-citoyenne>

La participation des habitants à Loos-en-Gohelle (Pas de Calais)

2017

Depuis 2001, Loos-en-Gohelle a engagé son projet sur une approche systématiquement participative, sous l'impulsion de son maire, Jean-François Caron. La participation n'est pas entendue comme un supplément d'âme, mais comme le fondement de l'action, qui garantit l'accord, l'adhésion du plus grand nombre, l'ancrage dans la réalité, l'efficacité. Cette approche vise à construire une société ouverte, composée d'acteurs autonomes, responsables, et donc à créer une gouvernance agglomérante, gage aussi de lien social. La municipalité y consacre des moyens importants (un mi-temps de fonctionnaire en plus des porteurs des différents projets, ainsi que l'accompagnement par un cabinet spécialisé). Avec la participation des habitants, l' élu reste le décideur final, mais un décideur qui écoute, s'informe de la manière la plus large possible, essaie de comprendre, à construire la synthèse la plus élevée et, et met à profit l'expertise des citoyens pour construire un projet correspondant à leurs besoins réels. Un décideur qui cherche à faire adhérer, approfondit ses positions, développe son argumentation et explique ses convictions. Cette expérience montre que l' élu voit la qualité de son arbitrage politique renforcée, et non affaiblie par la participation citoyenne.

L'habitant se sent quant à lui reconnu comme un acteur à part entière de sa vie et de celle de la collectivité : il est aussi « producteur » de la ville. Sa participation au processus d'élaboration des projets lui permet en outre de prendre conscience des diverses opinions en présence (reflets des différents usages de la ville), de leur pertinence et de la nécessité de faire des compromis, ainsi que des contraintes techniques et administratives, des coûts engendrés par une décision et de leur répercussion, notamment, sur les impôts... Et de prendre sa part de responsabilité en imaginant d'éventuelles solutions alternatives.

Progressivement, les participants à ces différents dispositifs deviennent acteurs, se forment et deviennent autant de relais de terrain. Même si ce n'est pas le but recherché, c'est en commençant à s'intéresser à la vie citoyenne de cette manière que des personnes ont ensuite souhaité prendre des responsabilités et sont devenus élus municipaux ou présidents d'associations... Voici quelques réalisations exemplaires.

Le Forum local loossois : les habitants au cœur de la décision

La commune a mis en place une démarche de concertation devenue systématique, quel que soit le thème ou le projet traité (jeunesse, sécurité routière, Charte du Cadre de vie...). L'ensemble de la population est régulièrement invité soit à participer à l'élaboration des projets communaux (comités de pilotage), soit à s'exprimer sur ces derniers (réunions publiques, questionnaires). Le terme « forum local » rassemble les dispositifs de concertation-participation favorisant la participation des gens et la coproduction de la décision publique. Au cours du mandat précédent, environ 200 réunions publiques et de concertation ont été tenues, avec un objectif d'égalité d'accès des citoyens, y compris les plus démunis, à la discussion démocratique.

Le programme « Fifty-fifty »

Lorsque des actions relèvent des compétences des habitants, la Mairie met en place un principe de co-responsabilité : le fifty-fifty. Lorsqu' un groupe d'habitants, une association, une école saisit la commune pour une action d'amélioration du cadre de vie (plantations d'arbres...). La commune soutient financièrement et techniquement le projet, mais la réalisation ou la gestion est effectuée par (ou avec) les demandeurs. Il s'agit de reconnaître le droit à l'initiative des associations ou des habitants, mais aussi de les responsabiliser et de leur rappeler que les crédits ne sont pas illimités. Ce système permet également de mettre en œuvre davantage de projets que ce que le budget municipal n'aurait pu supporter seul. Par exemple, pour le trail des terrils loossois, une course organisée par la commune qui réunit des centaines de participants, chaque

association peut présenter un projet en mairie qui en financera une partie. En revanche, les bénévoles de l'association s'engagent à donner un coup de main sur la manifestation.

Un PLU participatif

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) traduit l'engagement de la collectivité en faveur d'un développement urbain durable dans ses documents d'urbanisme, sur des thématiques telles que la mixité sociale et intergénérationnelle, la densité urbaine, l'écoconstruction, l'accessibilité... Il constitue l'un des outils de la définition de l'identité que les élus et la population souhaitent donner au territoire (dimension paysagère, vocation des espaces). Les habitants sont fortement associés au débat sur l'avenir de la ville via des ateliers participatifs. Les ateliers ont eu lieu en deux temps : par groupes (quartiers, jeunes, acteurs économiques et sociaux) puis tous ensemble avec les élus. Il s'agissait dans cette première phase d'apprendre à travailler ensemble et de sensibiliser les participants (une quarantaine) aux questions posées. Pour en savoir plus <http://www.loos-en-gohelle.fr/vivre-a-loos/cadre-de-vie/urbanisme/projets-en-cours/plan-local-urbanisme/>

Ecoquartier Ouest : les leviers d'une participation dynamique

Le quartier Ouest est le plus important projet loossois d'urbanisme. Il s'agit de créer un écoquartier englobant trois cités excentrées (5, Belgique et Bellevue) et une ancienne friche minière (35 hectares situés entre les cités). Une « gestion de proximité » par les habitants du quartier est mise en place depuis 2009. Un travail sur l'utilité sociale des associations a été engagé et un « diagnostic en marchant » réalisé en 2010 avec les habitants. Il a permis aux habitants de faire l'inventaire des forces et faiblesses du quartier et de se réapproprier le territoire. Ce travail avait aussi pour objectif d'affiner les thèmes des réunions de concertation et ateliers urbains organisés ensuite. Pour en savoir plus : <http://www.loos-en-gohelle.fr/vivre-a-loos/cadre-de-vie/urbanisme/projets-en-cours/quartier-ouest/>

Etre acteur de la préservation de la biodiversité

Autre exemple de participation des habitants, avec des formules qui favorisent la convivialité, le plaisir d'apprendre et d'être ensemble : les actions en faveur de la biodiversité. Avec l'appui des associations environnementales, les Loossois sont sensibilisés, impliqués et formés à la qualité de leur environnement à plusieurs niveaux. Les sorties nature les sensibilisent à la richesse de la biodiversité, même en ville, et leur permettent de (re)découvrir en famille le territoire communal. Ces ateliers sont une occasion d'appropriation collective et intergénérationnelle (grands-parents, parents, enfants). Avec l'opération « Observer la nature à Loos-en-Gohelle », les habitants deviennent acteurs en participant au recensement d'oiseaux et de papillons. <http://www.loos-en-gohelle.fr/vivre-a-loos/cadre-de-vie/environnement-biodiversite/>

Voir site de la mairie : <http://www.loos-en-gohelle.fr/loos-ville-pilote/participation-des-habitants/> (2017)

pour en savoir plus : <http://www.lalabo-ess.org/Loos-en-Gohelle-l-exemple-francais.html> (16 déc 2015)

Soudorgues (Gard, Cévennes), un laboratoire vivant de participation citoyenne

2016

La démocratie participative à Soudorgues a pour but de donner la parole aux citoyens qui le souhaitent. L'idée est de passer d'un statut passif d'administré à celui de citoyen engagé et fier de sa commune. Il s'agit d'aboutir à des propositions mieux partagées que celles prises par les seuls élus, qui ne se sentent plus isolés mais épaulés par ce groupe de villageois. Cette vision n'est pas antinomique avec les institutions représentatives existantes (le rôle du maire, du conseil municipal) mais plutôt complémentaire.

Soudorgues est une petite commune des Cévennes, à 500 m d'altitude, dont la population est passée de 800 habitants au XIXe siècle à 200 en 1990. La population augmente depuis lors, et atteint aujourd'hui 300 habitants, grâce à la capacité qu'ont eu ses familles traditionnelles

d'accueillir et d'intégrer de nouveaux venus qui ont permis des réalisations bénéfiques pour le village, facilitant la création d'emploi et l'animation, et dans la pratique de la démocratie participative.

Différentes commissions se réunissent en fonction des besoins, à la demande du maire, d'un adjoint ou dans des participants. Les commissions s'organisent librement. Leur travail permet d'aboutir à des propositions concrètes pour le mieux vivre ensemble, dont des réalisations pratiques d'aménagements, diminuer les dépenses. Une fois les décisions validées par le conseil municipal, les membres des commissions peuvent, le cas échéant, participer à la mise en œuvre des projets.

Chaque commission compte parmi ses membres un ou deux conseillers, ce qui permet de travailler en étroite collaboration avec la mairie. Pour peu qu'elles soient correctement animées, ces commissions donnent aussi une chance égale à chaque soudorguais – quel qu'il soit – de se forger une opinion et de la faire partager. Un fait suffisamment rare pour être souligné. Faire partie d'une commission c'est aussi évoluer en fonction des arguments échangés et s'émanciper, car « ce qui distingue l'esclave (ou le dominé) de l'homme libre, c'est que seul le second a un pouvoir d'initiative ». D'où l'importance donnée à la qualité de l'information... Bien informer, c'est former des citoyens. Mal informer c'est former des sujets.

La démocratie participative a permis de réaliser de nombreux projets.

En 1990, le « Village actif », a permis d'installer 3 entreprises : Biotope, Pensée sauvage et Armoise (une coopérative, une association, une SARL). Armoise est partie mais d'autres petites entreprises sont venues s'installer (ostéopathe, Yoga, musicien... L'achat de « Bon Repos » a permis de créer 4 logements sociaux de qualité, la cyberépicerie Terre de Mauripe ainsi qu'un local et un four de poterie. Les 4 logements accueillent des familles actives avec enfants, l'épicerie autofinance un poste à temps partiel. La réfection du foyer et son agrandissement ont bénéficié de l'aide bénévole de plusieurs soudorguais et de plusieurs membres du Conseil municipal, ce qui a permis, ici aussi, de limiter les coûts, rendant le projet viable. L'installation du photovoltaïque assure le remboursement de l'emprunt contracté pour sa réalisation. Le chauffage au bois alimente le foyer, la mairie et l'école permettant une économie substantielle pour la commune.

L'atelier des *Cadenèdes* permet à sept artisans ou autoentrepreneurs soudorguais de développer leur activité a été rendue possible grâce à un montage qui incluait dès le départ, en complément de subventions et d'investissements municipaux, une part de participation citoyenne et de bénévolat. Des bénévoles sont venus parfois de loin pour apprendre des techniques de construction écologiques. La complexité est dans le dosage du bénévolat qui ne doit pas entraver le développement des entreprises locales. Il est donc acceptable quand « l'économie réalisée » permet de mettre en place un projet. Le bénévolat est l'enrichissement de chacun et le ciment entre les citoyens.

La démocratie participative, une construction commune de l'intérêt général

De nombreux projets ont vu le jour grâce à démocratie participative, porteurs d'activités économiques sur place, de transition écologique et de mieux vivre. L'humain prime sur l'économie, la priorité donnée à la qualité de la réflexion (recherche de solutions nouvelles et prise en compte de toutes les conséquences) ainsi qu'aux modalités du débat (respect des opinions contraires et dépassement des divergences). S'associer à l'élaboration des décisions publiques, améliore la qualité des débats et des services publiques : cela permet de participer plus directement à la construction de l'intérêt général.

Lorsqu'un projet se réalise dans de bonnes conditions, il instaure un rapport de confiance avec les financeurs et plus particulièrement les techniciens instruisant les dossiers... Ce rapport de confiance permet, à son tour, de réaliser de nouveaux projets. Ainsi, chaque projet se nourrit des précédents réussis. Les limites sont, de fait, posées par la participation ou non des citoyens aux commissions.

Dans chaque commission il est important d'être à l'écoute de tous les participants (certains sont plus timides que d'autres... et n'en ont pas moins d'opinion légitime !). Toutes les décisions ne peuvent pas être prises à l'unanimité. Il faut accepter de faire de temps en temps des concessions quand il s'agit du mieux vivre ensemble, que le moment n'est pas opportun, qu'ils ne concernent

que trop peu de personnes pour être portés au niveau du village. Tout conflit doit déboucher sur une négociation, plus ou moins longue, où d'autres facteurs sont à considérer : les contraintes économiques, l'intérêt collectif...

Les inventeurs grecs de la démocratie participative estimaient que dans l'idéal, la politique consiste en ce que « les hommes libres, par delà la contrainte, la violence et la domination, ont entre eux des relations d'égaux et que, en dehors d'un contexte de guerre, toutes les questions de la vie commune doivent être traitées par la discussion et la persuasion mutuelle ». La démocratie participative, réactualise l'idéal des « Anciens » d'une participation directe des citoyens ordinaires à la prise de décision politique et à la gestion des actions.

Dans le contexte d'une interrogation croissante sur les limites de la démocratie représentative, du fait majoritaire, de la professionnalisation du politique et de son éloignement de la vie quotidienne des citoyens, la démocratie participative permet à chacun(e) de réfléchir et d'agir, non seulement sur les affaires de la commune, mais aussi sur celles de l'Etat. Si cette présence vigilante n'est pas assurée, les gouvernements, les corps organisés, les fonctionnaires, en butte aux pressions de toutes sortes, sont abandonnés à leur propre faiblesse et cèdent aux tentations de l'arbitraire... Ainsi vécue, la démocratie participative est un mouvement perpétuel. Il faut plutôt considérer que ce type de participation relève d'un chantier collectif dans lequel on recherche les meilleures solutions pour tous, le mieux vivre ensemble et une forme d'équilibre où chaque citoyen se sent intégré dans le village.

Contact Mairie de Soudorgues, 04 66 25 83 54 mairiesoudorgues@wanadoo.fr Le Portal 30460 Soudorgues

Lien voir le numéro spécial bilan de l'action municipale, très bien fait dans <https://soudorgues.jimdo.com/mairie/bulletin-municipal/>

A Tordères (66), des commissions populaires extra-municipales prennent les trois quarts des décisions

2016

Depuis les élections de 2008, à Tordères (180 habitants, Pyrénées-Orientales), un système de démocratie participative s'est mis en place. Il s'agit d'impliquer l'ensemble des habitants dans la gestion du village par le biais de **commissions populaires** extramunicipales (travaux, agro-environnement, affaires sociales, finances, urbanisme, etc.) ouvertes à tous les habitants et propriétaires terriens (enfants et adultes confondus). « *J'ai été désignée comme mairesse, parce que j'étais au chômage et que j'avais donc plus de temps. Mais ça aurait pu être n'importe lequel d'entre nous. Il faut aussi dire que je suis assez « grande gueule ». C'est aussi parce que ce village me tient particulièrement à coeur. Enfant de néo-ruraux très pauvres, nous avons débarqué à Tordères en 1975, un village à l'époque déserté, qui nous a généreusement ouvert les bras. Mes parents, ex-soixante-huitards, avaient décidé de tout plaquer pour faire de l'élevage loin de la fureur de la région parisienne. J'ai grandi ici et j'ai un profond attachement presque viscéral à Tordères. J'ai porté, je porte toujours ces valeurs de soixante-huit, qui m'ont été transmises.* » **Maya Lesné**, Maire de Tordères.

Quatre axes primordiaux ont été développés dans le programme de l'équipe élue en 2008 :

1. **Maintenir l'école** coûte que coûte, même si ça représente la moitié du budget (le quart de la population a moins de 18 ans !)
2. **Maintenir les emplois municipaux** (secrétaire de mairie et employé polyvalent).
3. Entreprendre une grande réflexion sur l'**urbanisme**, pour réagir à la forte pression foncière venant de Perpignan. En incluant la protection des zones agricoles et naturelles.
4. Continuer à **bien vivre ensemble**.

Trente réunions publiques en 6 ans prennent les ¾ des décisions

« De 2009 à 2014, les trois quarts des décisions fondamentales se prennent là, dans les commissions, qui se tiennent plus ou moins fréquemment. Les décisions ne sont pas actées si la participation est trop faible (en deçà de 5). Dans ce cas, elles sont mises en attente. » Résultat, 30

réunions publiques en six ans et jusqu'à 40 participants aux commissions (urbanisme, environnement).

« Prenons l'exemple de la **Commission Travaux**, qui remporte un franc succès. Les habitants se réunissent par rue, ou par « quartier ». C'est à eux de lister les problèmes qu'ils rencontrent et d'envisager les solutions (par exemple, mettre du goudron ou de la terre battue). Nous, au conseil municipal, on se contente de chercher l'argent et de voir si le projet est réalisable, en faisant faire des devis, en recueillant des avis d'experts. Ensuite, on présente ce dossier aux habitants, et c'est eux qui décident. Après tout, c'est leurs impôts, c'est à eux de trancher, et tous sont bien conscients des limites financières. »

Les projets les plus importants ont été la restauration de l'église et le développement d'activités culturelles pérennes. La population a un attachement particulier à l'église, qui constitue à la fois un patrimoine historique d'importance et une salle très utilisée et très vivante, ouverte à tous dans un cadre culturel (concerts, spectacles, conférences, etc.). Elle s'était considérablement dégradée au fil des siècles. Sa restauration de l'église a été un projet important. Les activités pérennes correspondent à de fortes attentes de la population, comme la Bibli et sa grainothèque municipale, la Chorale Populaire de Tordères, les spectacles pour enfants, les concerts, etc., Ils sont à la portée de tous grâce à la participation libre.

Le blocage par les intérêts divergents des propriétaires non-résidents

Mais en cours de mandat, les choses se sont gâtées. Des propriétaires terriens (pour la plupart extérieurs à la commune mais possédant des terres sur la commune) ont souhaité participer aux commissions. Étant donné qu'ils payaient des impôts, ils ont eu la parole la parole, au même titre que les habitants. Ce fut pour eux l'occasion de manifester leur mécontentement en matière d'urbanisme (ils souhaitaient que la constructibilité soit élargie à leurs terrains tandis que le reste des habitants ne souhaitaient plus d'urbanisation à outrance). Ils se sont mis à noyauter les commissions et à en faire des lieux de discorde et d'invective.

Des enquêtes publiques

Depuis 2014, les commissions se réunissent beaucoup moins et l'équipe municipale aborde les grandes questions sous forme de questionnaires, voire même d'enquête publique (pour tout ce qui concerne l'urbanisme). Par exemple, en 2015, **71 %** de la population a participé à l'enquête pour l'**extinction des éclairages publics** entre 1 h et 5 h du matin et 83% des participants ont souhaité que l'éclairage soit éteint.

Le problème des commissions participatives est lié à l'**usure de l'engagement**. Une fois passée l'euphorie des débuts, la participation baisse. Il faut aller tous les jours chercher les habitants pour qu'ils participent, ce qui est plus fatigant que flatteur.

La participation des enfants et des ados

A Tordères, chaque commission peut compter avec la participation des enfants et des ados qui le souhaitent. « Au début, certains ont également redouté « l'attaque des balançoires », c'est-à-dire la participation des plus jeunes aux décisions municipales. Ce qui a poussé ces adultes à s'engager davantage. Et c'est un sacré exercice de transmettre l'information à la fois aux adultes et aux jeunes ! Mais cette transmission nous semble primordiale : il faut que les mêmes s'emparent de l'histoire de leur village. Même s'ils sont, par nature, un peu conservateurs »

En tout cas, rien que l'été dernier, on dénombre à Tordères plus d'une douzaine de manifestations (jeux, concerts, bals, fêtes, repas) grâce au dynamisme de Tordères en fête et des nombreuses associations.

La fête du printemps, « Alors on sème? », donne lieu à des échanges et des actions menées par les enfants avec la Grainothèque. De manière générale, ici, la population ne perd jamais une occasion de danser la Sardane, et de danser tout court. Précise Maya Lesné, même si la danse traditionnelle figure en bonne place dans le bulletin municipal.

Les luttes locales contre des décisions imposées

Enfin, la commune a aussi fait parler d'elle dans les grandes luttes locales : celle contre un projet éolien de grande taille et dont la production énergétique n'était pas réinjectée dans la commune. « Nous avons refusé, au-delà de la destruction paysagère des lieux, que ce soit les grosses

communes qui nous l'imposent, la représentation territoriale au sein des intercommunalités étant assez inique. » Et surtout dans le bras de fer contre la préfecture par rapport à un Plan de prévention Incendies qui aurait rendu la commune habitable uniquement aux gros salaires (du fait du haut coût des assurances en Zone Rouge). Une contestation qui réunira par la suite 52 communes !

« Je crois que ce qui paraît toujours le plus novateur à ceux qui découvrent notre fonctionnement, c'est la question de la participation, par le biais notamment des commissions populaires, pourtant c'est quelque chose qui se pratique souvent dans les petites communes rurales sans qu'on en fasse tout un plat. Ce n'est ni plus ni moins que la banale commission extra-municipale telle qu'elle est prévue par la loi. Ça n'est pas neuf et, quoique probablement hérité de la Révolution Française et de la Commune, ça n'est finalement pas si révolutionnaire que ça non plus. Je ne veux pas diminuer le boulot (de longue haleine) que nous avons entrepris ici mais je veux simplement que vous sachiez qu'il n'a rien d'extraordinaire et surtout qu'il évolue avec l'expérience et n'obéit à aucun dogmatisme. »

Pour l'avenir, l'élaboration du PLU constitue un enjeu essentiel, pour protéger le beau territoire sauvage de Tordères, en limitant le bétonnage et le mitage qui sont un des pires fléaux de ce département ultra-touristique. (les déclarations de Maya Lesné sont issues de l'interview parue sur le site d'Article 11 et des précisions qu'elle a souhaité nous apporter.)

Contact **Mairie de Tordères 04.68.38.80.58**, mairie-de-torderes@wanadoo.fr **2 rue des écureuils, 66300 Tordères**

Pour en savoir plus Voir le [règlement intérieur des commissions extra-municipales](#) et l'interview de Maya Lesné en 2012, où elle fait [l'historique de l'expérience](#)

A Lanester (Morbihan), des assises de la citoyenneté tous les deux ans

2012

Le 15 avril 2011, plus de 120 participants étaient réunis pour la quatrième édition des Assises de la citoyenneté de Lanester (Morbihan). Six ateliers de 15 à 20 personnes se sont réunis pour échanger sur des thèmes intéressant l'ensemble des habitants de la commune, liés au contrat de mandature. Dans chaque atelier, trois questions étaient posées pour structurer les échanges puis une restitution collective pour débattre en grand groupe des conclusions de chaque atelier.

L'origine de ces assises, qui se déroule tous les deux ans, remonte à l'année 2001. Une nouvelle équipe « pour une vraie démocratie participative » a été élue cette année-là sur un programme mettant en avant le renouvellement des pratiques démocratiques.

Pour les élus, l'enjeu des assises de la citoyenneté est, par une présentation publique et une mise en débat de l'action municipale, de mesurer les réactions, d'entendre la perception des citoyens et d'identifier les décalages et les limites des politiques mises en œuvre, en vue d'ajustements.

Les quatrième Assises de la citoyenneté, auquel participaient de nombreux jeunes, ont insisté sur la participation des jeunes à la vie de la cité, ce qui suppose des formes de participation différente de celles qui sont existantes. Ils ont également souligné l'effort potentiel sur lesquels Il est possible de s'appuyer, notamment dans le domaine sportif et culturel. Et cela suppose de maintenir le patrimoine en bon état et de favoriser les actions collectives.

Certaines éditions de ces assises ont été centrées sur des thèmes particuliers, comme le développement durable en 2005, et la solidarité pour l'édition suivante. Des soirées préparatoires avaient réuni de 60 100 personnes sur les thèmes de la mixité sociale et de la précarité.

La mise en œuvre des assises est basée sur un triptyque comprenant plusieurs dizaines de lieux d'écoute, de deux à quatre débats préalables et enfin une demi-journée de séance plénière.

Les lieux d'écoute sont constitués par tous les moments, les lieux, les instances, dûment identifiés, où est susceptible d'être recueillie la parole d'habitants. Au titre de lieu d'écoute, on compte des visites de quartier (une fois par an), les fêtes de quartiers et de la musique, les vernissages d'expositions, les commissions seniors, le repas des anciens... Les comptes rendus des conseils, sur lesquels la mairie n'intervient pas, sont également considérés comme outils d'écoute et sont à ce titre soigneusement étudiés avant les assises.

Les élus font également remonter leurs informations brutes (rencontres formelles ou informelles, lettres, réunions, etc.), ainsi que les services et les acteurs sociaux. Dans cette phase d'écoute, la ville fait appel à un prestataire associatif extérieur qui garantit, à travers une synthèse, la prise en compte de l'ensemble des problèmes soulevés.

Lors de la demi-journée d'assises, organisée en plénière, le public dispose de fiches synthétiques qui mettent en avant les engagements du contrat de mandature, ce qui a été réalisé et les difficultés et atouts tels qu'exprimés par les Lanestériens et les élus. Un animateur extérieur présente les points forts de chaque fiche et les enjeux. Un système de remontée rapide de questions écrites fonctionne tout au long des assises. Enfin, un dessinateur esquisse en direct les thèmes et situations évoqués et projette régulièrement ses dessins sur écran, opérant ainsi une prise de recul très efficace.

Construire une culture démocratique

Sans développer tous les aspects, qu'on trouvera dans le compte rendu, ces assises apparaissent comme un temps de contrôle citoyen sur l'action municipale qui permet un dialogue et constitue un laboratoire d'idées permettant de mettre en œuvre un projet partagé. Elles constituent également, avec leurs différentes étapes, un temps d'éducation citoyenne. Les assises, au même titre que les autres dispositifs de démocratie participative, doivent s'inscrire dans la durée et construire une culture démocratique.

Liens

http://www.caplorient.fr/fileadmin/user_upload/Lanester/Pdf/Services_ville/Citoyennete/Assises/Actes_des_assises_de_la_Citoyennete_2011_CM_du_29_mars_2012.pdf

Voir aussi l'article de Mairie Conseils datant de 2008, sur les premières éditions des Assises <http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCExperience/Experience&cid=1245645208045>

2 Partenariat et coopération au quotidien

En dehors de l'élaboration et de la conduite des projets de territoires, on observe de multiples cas de partenariats au quotidien dans la conduite des affaires courantes du territoire. Ce travail au quotidien est essentiel pour développer des relations de confiance avec les élus et avec les services des collectivités, et peut prendre de multiples formes.

Choisy-le-Roi : une Charte et un Conseil local de la vie associative dynamisent les relations partenariales entre la municipalité et le tissu associatif

juillet 2016

A Choisy-le-Roi (94), la participation des habitants et de longue date structurée par de multiples associations qui construisent une intense vie locale porteuse de lien social dans un territoire urbain difficile. En 2014, la municipalité de, a décidé de créer un Conseil local de la vie associative (CLVA) et d'élaborer une Charte des relations partenariales entre la municipalité et le tissu associatif de la ville. Un groupe participatif a travaillé pendant un an, à raison d'un samedi matin par mois, pour élaborer un projet consensuel de Charte des relations partenariales et des engagements réciproques entre la ville et le monde associatif local. Elle a pour objet de renforcer, dans la plus grande transparence, le lien partenarial existant entre les associations et la commune, tout en garantissant l'indépendance de toutes les associations vis-à-vis de celle-ci.

La mise en place effective du CLVA passait par **l'élection démocratique des représentants associatifs** au sein de l'instance. Cette désignation eut lieu au cours d'une assemblée générale des associations le 16 janvier 2016. Depuis cette date, le CLVA a tenu plusieurs séances plénières sous la présidence du maire ou de la maire-adjointe. Mais l'essentiel du travail de réflexion et de propositions se fait au sein de groupes sectoriels et de groupes thématiques.

Les **groupes sectoriels** réunissent des représentants des sept secteurs associatifs répertoriés dans la ville : migrants, solidarité internationale ; culture, mémoire, anciens combattants ; logement, cadre de vie, environnement ; loisirs, animations locales ; bien-être, santé, handicap ; éducation, prévention, formation, insertion ; droits fondamentaux, action sociale. Chacun des groupes sectoriels, piloté par deux membres associatifs du CLVA, a pour objet d'analyser les besoins spécifiques des associations du secteur, d'en référer au CLVA plénier et de créer les conditions pour mutualiser les expériences et les moyens ou bâtir des projets en commun.

Les **groupes thématiques**, quant à eux, sont des instances privilégiées d'échanges et de co-construction d'initiatives entre le monde associatif, les élus et les services municipaux. Les premiers thèmes mis en chantier sont la formation, le bénévolat, la communication, les subventions, les soutiens indirects, la participation aux événements municipaux...

Ces quelques mois de fonctionnement du CLVA de Choisy-le-Roi témoignent du fait que, lorsque les relations partenariales entre une municipalité et le tissu associatif local se fondent sur la confiance réciproque, l'écoute, le dialogue, et sur une volonté durable de complémentarité dans le respect des rôles et des fonctions de chacun, l'état d'esprit devient constructif et les projets émergent rapidement.

Un premier bilan devrait être dressé début décembre 2016, lors des premières **Rencontres annuelles des associations choisyennes**.

Contact

Ayen (19) L'aventure du développement durable au niveau d'une commune de 700 habitants

2017

Ayen est un petit village de Corrèze, de 700 habitants situé dans le Périgord Blanc. En 2007, la commune est la commune à mettre en place un Agenda 21 local. Co-construit avec un comité de pilotage qui regroupe les habitants et les élus, le programme d'actions de l'Agenda 21 va s'étoffer au fil des ans, passant de 70 actions en 2007 à près de 170 aujourd'hui, dont certaines ont été regroupées en thématiques. La démarche est animée depuis 2013 par le collectif associatif Le Durable a son Village. Composé d'adhérents individuels et de partenaires (associations de la commune ou extérieures, collectivités, fondations, entreprises, etc.). Il a pour objet de fédérer, d'impulser et d'animer les thématiques de développement durable sur la commune d'Ayen et ses territoires proches. Il apporte un appui aux différents projets et les oriente vers des choix écoresponsables, mais toujours aux côtés des associations et sans jamais avoir un rôle décisionnel final.

Par ses résultats et son inscription dans la durée, la dynamique d'Ayen est aujourd'hui reconnue pour un engagement au plus près des enjeux de demain, loin des dogmatismes politiques. Plus que jamais, le territoire œuvre pour un monde responsable.

Pour en savoir plus <http://www.ledurableasonvillage.com/revue-de-presse>

Des Universités rurales ouvertes à tous dans la Creuse

septembre 2014

Tous les deux ans, le pays Combraille en Marche (Creuse, 80 communes, 29.000 habitants) organise avec le conseil de développement, des universités rurales ouvertes à tous. Portant à chaque fois sur une thématique particulière, elles permettent aux participants de se projeter sur l'avenir du territoire, mais également de lancer des expériences sur la base des idées nouvelles qui émergent. La première édition s'est tenue en 2007-2008 sur le thème des jardins, suivie d'une seconde sur l'habitat et l'écoconstruction (2009-2010) puis d'une troisième sur les circuits courts et la valorisation des ressources locales (2012-2013). L'objectif est d'offrir aux habitants, élus locaux, techniciens et acteurs associatifs, un cadre privilégié pour découvrir, échanger et formuler des propositions autour du thème défini à l'avance.

En effet chaque université se traduit par la mise en œuvre d'un programme d'actions, élaboré des mois à l'avance par le conseil de développement, les élus et techniciens du pays. "Ce temps de préparation nous oblige à prendre du recul sur nos dossiers quotidiens, à nous projeter sur des enjeux d'avenir pour laisser libre cours à des idées nouvelles. Ce délai est également nécessaire pour imaginer des approches pédagogiques et méthodologiques innovantes. Car l'objectif est d'arriver ensuite à mettre en œuvre, soit par le pays, soit par des acteurs du territoire, des propositions innovantes qui ont émergé durant le temps des échanges.

Les actions menées sont très variées : voyages d'étude, ateliers, théâtre-forum, tables rondes, formations... Pour l'université rurale de 2012/2013, les travaux ont été menés par trois groupes thématiques - "transformer et commercialiser les produits locaux", "les introduire à la cantine", "valoriser le bois local" - constitués d'acteurs et de forces vives concernées par le thème. Par exemple, des cantiniers, une gestionnaire de collège, des élus et quelques producteurs, pour celui sur les cantines.

"Les habitants et les acteurs du territoire adhèrent à cette démarche parce qu'ils en voient très concrètement les résultats", poursuit le chargé de mission. Ainsi, avant même la fin de la dernière université rurale, des expérimentations ont été menées par un des groupes de travail thématique pour introduire des produits locaux dans des cantines. Aujourd'hui encore, alors que l'université est terminée, les cantiniers poursuivent la démarche et ont pris l'habitude d'échanger sur leurs pratiques.

Ce sont environ 150 participants actifs qui prennent part aux travaux de chaque université rurale, qui atteint au total en moyenne 500 personnes lors de différents temps forts et festifs.

Source : article de Lucile Vilboux pour Mairie Conseils Voir la totalité de l'article dans ;
<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCExperience/Experience&cid=1250267607936>

ARIA Quand des Rencontres artistiques dynamisent une micro région en Corse

2013

C'est un territoire singulier de Haute-Corse, à une demi-heure du littoral et de l'île Rousse. Quatre villages s'y font face dans une vallée, au cœur du Parc régional naturel de Haute-Corse. Là est le berceau de la famille du comédien Robin Renucci. Pour aider ses compatriotes à sortir cette microrégion de Giussani de son isolement et du danger de désertification, l'enfant du pays a décidé de labourer le territoire avec sa propre "charrue" en y créant un pôle d'éducation et de formation par la création théâtrale, dans la tradition de l'éducation populaire. L'ARIA est née en 1998, avec la volonté de créer un foyer d'échange et de rayonnement par le brassage des disciplines théâtrales.

En 15 ans, l'ARIA (Association des Rencontres Internationales Artistiques en Corse) a mis en place une véritable dynamique de développement local en accueillant plus de 1 200 stagiaires de tous pays, avec près de 200 spectacles (dont une vingtaine en langue corse) et en donnant 550 représentations et des activités tout au long de l'année, ouvertes à tous : comédiens professionnels et amateurs, techniciens, costumiers, enseignants, étudiants.... Les Rencontres Internationales de Théâtre en Corse, qui attirent l'été 2 000 spectateurs chaque jour, ont fait sa renommée.

Un Office du tourisme a vu le jour, la capacité d'hébergement s'est accrue, le tissu associatif s'est réactivé, l'école communale a multiplié ses effectifs par quatre. L'association a créé quatre emplois permanents et verse chaque année des cachets à une cinquantaine de metteurs en scène, artistes, interprètes, techniciens... Le Syndicat mixte du Giussani accompagne le processus en créant des emplois permanents.

Contact

Robin RENUCCI, ARIA (Association des Rencontres Internationales Artistiques en Corse) 04 95 61 93 18 aria.olmi@wanadoo.fr 20259 Olmi Cappella **Pour en savoir plus** <http://www.aria-corse.com>

Les "Tables de quartier" qui renforcent le développement social local à Montréal, sont expérimentées en France

15 juillet 2013

Les 29 Tables de quartier de Montréal ont été créées soit durant les années 70 comme lieux d'action associative, soit dans les années 90 dans la mouvance "Villes Santé" de l'Organisation mondiale de la santé. Organismes sans but lucratif elles regroupent à l'échelle locale les organismes communautaires agissant notamment sur le logement, la petite enfance, l'emploi, les personnes âgées, les institutionnels comme les écoles du quartier, les centres locaux d'emploi (sortes de Pôles Emploi), la police de quartier, les centres de santé et de services sociaux (qui assurent des services du type de ceux délivrés par les conseils généraux en France), les citoyens et, la plupart du temps, les élus d'arrondissement.

Depuis 2006, les « Tables de quartier » sont devenues les portes d'entrée de l'action sociale collective dans les quartiers à Montréal. Elles concrétisent « l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local », financée par la fondation Centraide du Grand Montréal, la direction de santé publique de Montréal et la ville de Montréal. Cette démarche participative regroupe différents acteurs : élus, associations, institutions, citoyens qui ont tous le même poids.

Tous les trois à cinq ans, chaque Table de quartier élabore un plan d'action qui comporte des "petites" actions comme l'organisation d'un évènement festif, des projets plus conséquents tels qu'une entente avec les employeurs du quartier pour favoriser l'embauche locale, des actions concertées de long terme comme la transformation d'un îlot de logements dégradés en nouvel espace de vie avec services.

Les Tables de quartier sont également des plates-formes d'information pour renseigner les habitants ou les institutions sur les services existants sur le quartier. Elles ont enfin un rôle de mobilisation des citoyens : leurs "agents de mobilisation citoyenne" peuvent aller jusqu'à outiller des groupes d'habitants ayant des revendications à porter devant les élus.

Répondre à de nouveaux besoins

Au-delà des politiques sectorielles, l'action collective concertée est désormais considérée comme un moyen d'intervention efficace pour répondre aux grands défis sociaux : **pauvreté, exclusion sociale, vieillissement**. Au fil du temps, les Tables sont devenues à Montréal les principaux espaces consacrés au développement social local où l'on prend des décisions collectives. Conséquence de ce succès : les initiatives se multiplient, la tâche est conséquente, et le travail de concertation prend de plus en plus de temps. D'où l'idée de renforcer leur capacité de leader dans ce contexte de mobilisation collective afin qu'ils puissent mieux accompagner les acteurs du quartier dans une direction commune. Des formations au "Leadership Rassembleur" sont proposées aux coordonnateurs de Tables, mais aussi aux directeurs d'organismes communautaires par la fondation Centraide du Grand Montréal².

Une expérimentation en France

En 2015, la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF), avec le collectif Pouvoir d'Agir, s'est emparée de cette idée pour lancer une expérimentation de Tables de Quartier en France. En collaboration avec le collectif Pas Sans Nous, 12 Tables ont été lancées, dans toute la France. La construction d'un Kit d'appui au lancement d'une Table de Quartier a été l'une des premières démarches collectives de cette expérimentation. Celui-ci propose notamment des méthodes et des outils de mobilisation, et les conseils de relations avec les institutions et les pouvoirs publics. Il peut servir à celles et ceux qui souhaitent mieux comprendre les Tables de Quartier, s'inspirer de certains points, ou lancer des démarches similaires. Vous trouverez ce kit en cliquant sur ce [lien](#)

Mais les Tables de quartier sont loin de disposer la part de l'Etat ou des Régions d'un soutien équivalent à celui des tables de quartier de Montréal. La diffusion de la démarche dépend donc des partenariats qui pourront être développés avec des collectivités convaincues.

Pour en savoir plus :

<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCExpérience/Expérience&cid=1250265503855> article de Claire Lelong pour Mairie Conseils

Kit pour l'expérimentation des tables de quartier en France, par la fédération des centres sociaux <https://pouvoirdagir.files.wordpress.com/2015/06/kit-versionbis-light-01-12-2014.pdf>

Une conférence citoyenne pour décider ensemble de l'entretien des rivières

24 février 2009

La communauté de communes des 3 Vallées s'investit depuis plusieurs années dans la restauration et la mise en valeur du Rupt de Mad, principale rivière du territoire, et de ses principaux affluents. Les élus ont pris l'initiative de rassembler une conférence citoyenne, pour imaginer la bonne politique à mettre en place avec les habitants et les riverains, et concevoir des solutions équitables pour la restauration des berges et l'entretien de certains ouvrages

² Mais attention (nous sommes au Canada) Leadership Rassembleur est une marque de commerce enregistrée, propriété de Centraide du Grand Montréal, cette marque de commerce est employée sous licence. ©2010 Centraide du Grand Montréal. Il est préférable d'utiliser une autre expression, faute de quoi vous risquez d'être traduits devant un tribunal arbitral en vertu du CETA...

hydrauliques. Ces travaux sont indispensables à la stabilité des rives, au bon écoulement des eaux, à la bonne circulation des poissons et à la conservation des paysages des vallées.

Or, de nombreux riverains, dont des agriculteurs mais aussi des particuliers, quelquefois âgés, possèdent un terrain sur les rives. Ils sont censés prendre eux-mêmes en charge l'entretien des berges, ce que beaucoup d'entre eux ne peuvent pas faire. Sachant que le coût des travaux est assumé par la collectivité, on peut comprendre que les contribuables de la communauté s'interrogent. "Ces travaux, explique Jean-Claude Dotte, adjoint à Thiaucourt et responsable Rivières au bureau de la communauté, coûtent quatre euros annuels par habitant, ce n'est pas beaucoup. Mais il n'était pas question non plus d'entériner cet état de fait, ni de transmettre les factures de travaux aux seuls propriétaires des terrains. Nous voulions inciter les riverains à entretenir et à nettoyer eux-mêmes leurs berges comme la loi leur en fait obligation, plutôt que de s'appuyer sur la collectivité pour faire le travail à leur place."

Les habitants ont proposé d'ouvrir des parties de rive au public

Les élus ont organisé la conférence de la façon la plus juste et la plus pédagogique possible. Pour ne pas être suspectés de favoriser tel ou tel, les habitants et les riverains à qui la participation a été proposée ont été tirés au sort, à la fois parmi les riverains et parmi les autres habitants. Le 24 octobre 2008, quatorze habitants sur les 6.000 de la communauté se sont retrouvés à la maison communautaire de Thiaucourt, de 8 h 30 à 17 heures pour débattre et délibérer. En amont, ils avaient pu se préparer à l'occasion de deux journées de formation et d'information à propos des différentes problématiques liées à l'eau sur le territoire, auxquelles avaient participé des experts de l'agence de l'eau, du parc naturel régional de Lorraine, des bureaux d'étude, la police de l'eau...

A l'issue de la journée, les habitants ont rendu aux élus présents un certain nombre de propositions. Ils ont estimé en particulier que la participation des propriétaires de berges pouvait prendre la forme d'un "contrat d'entretien avec chaque riverain volontaire, basé sur un cahier des charges et définissant la nature des travaux réalisables par les riverains et par défaut, ceux réalisables par la collectivité. Ainsi, chaque riverain s'engage sur ce qu'il a la possibilité de faire". En contrepartie des travaux réalisés par la communauté, les habitants ont également proposé que des parties de rive soient rendues accessibles au public, juste compensation en effet des travaux effectués par la collectivité. Il suffirait que les parcours soient bien délimités et cohérents, que des panneaux d'information au public soient installés si nécessaire, etc. A été envisagé également qu'un réseau de riverains correspondants se constitue autour de chaque référent rivière des communes, afin d'assurer une veille active sur les questions de biodiversité, paysages, hydraulique, qualité environnementale...

Conséquence positive : la ville de Metz s'est intéressée aux travaux

"Des solutions ont effectivement été trouvées, confirme Jean-Claude Dotte. La plupart sont en phase de réalisation. Grâce à cette conférence citoyenne, les habitants ont compris, par exemple, qu'il vaut mieux pour tout le monde que le bois tombé soit coupé après une tempête, plutôt que d'encombrer la rivière. Ils ont compris que nous pouvions, évidemment, faire des travaux à la place de personnes âgées seules, s'ils s'engageaient, sur nos conseils, à mieux entretenir la végétation de leurs parcelles. C'est un résultat que nous trouvons très positif. Autre conséquence positive de l'opération : la ville de Metz, qui a besoin du Rupt de Mad pour sa propre alimentation, s'est intéressée à nos travaux, et elle a compris, elle aussi, que si notre eau était de meilleure qualité, elle serait moins coûteuse à traiter. Metz a donc décidé de nous aider, en améliorant le débit de nos rivières, en particulier."

Cette opération, soutenue par la Fondation de France, n'a coûté à la communauté de communes que les 204 euros de dédommagement pour le déplacement et le temps passé, versés à chaque membre de la conférence, comme pour un jury d'assises.

Auteur Jean-Luc Varin, Mairie-conseils

Accueil Goutte d'Or : un Centre social associatif géré par les habitants (Paris 18^{ème})

Historique et sens de l'action

Accueil Goutte d'Or est un Centre social associatif géré par les habitants, au cœur du quartier « Goutte d'or », dans le 18^{ème} à Paris, qui se caractérise par une forte proportion d'émigrés et de jeunes, un faible niveau de formation général et professionnel, une précarité et un taux de chômage élevés, des conditions d'habitation précaires. C'est un lieu où se rencontrent les habitants du quartier, des usagers, des adhérents, des bénévoles, des salariés, divers partenaires. C'est dans les échanges que se construisent les projets de l'association, avec des valeurs de justice, de solidarité et d'égalité. A l'origine, AGO est une initiative des habitants du quartier. En 1979 quelques habitants font appel au Secours Catholique, dont une antenne est créée dans le quartier. En 1996 ils créent une association autonome qu'ils nomment Accueil Goutte d'Or. Une équipe de salariés et de bénévoles propose des actions en direction des habitants : permanence sociale, alphabétisation pour les femmes avec accueil de leurs enfants non scolarisés, accompagnement à la scolarité et activités de loisirs, sorties, fêtes. En 2001, La CAF et la Ville de Paris sollicitent Accueil Goutte d'Or pour qu'il devienne un Centre Social. Le projet social de l'association se fonde sur les principes de l'Éducation Populaire et se réfère aux valeurs définies dans la charte fédérale des Centres sociaux et socioculturels : reconnaître la dignité de toute personne humaine, œuvrer pour faciliter le « vivre ensemble », faire vivre la démocratie au plan local. AGO touche plus de 2000 habitants sur les 22 000 habitants du quartier. Il est présent sur le quartier depuis 1979 avec une équipe très stable, d'où un climat de confiance avec les habitants, né du partage du vécu.

Les actions menées

Aux actions « socles » (permanence sociale, actions de formation et de socialisation dirigées essentiellement vers les femmes, l'accompagnement à la scolarité, des activités d'expression, des sorties culturelles et de loisirs pendant les vacances, des activités collectives et conviviales à destination des familles) s'ajoutent suivant les années des activités au fur et à mesure de la demande des habitants, souvent en relation avec la mission locale. Toutes ces activités forment un tout qui permet au Centre d'être un repère et une ressource pour les familles du quartier, un lieu où se côtoient des générations et des situations de vie différentes, un lieu en lien avec les services administratifs auxquels ont affaire les habitants du quartier.

La mise en pratique de la démocratie au sein de l'association.

L'association fonctionne avec 14 salariés et 80 bénévoles. Les salariés encadrent chacun une équipe de bénévoles sur chaque champ d'activités. Si les salariés sont les pivots des activités, ce sont la plupart du temps les bénévoles qui les mettent en œuvre. Pour favoriser les relations entre les salariés et les administrateurs bénévoles, se comprendre et définir la place de chacun, des réunions entre l'équipe de salariés et les membres du CA sont organisées deux fois l'an pour se connaître, se former mutuellement sur les aspects techniques et plus politiques des actions menées et s'efforcer de co construire ensemble le projet du Centre. L'association travaille en partenariat avec les associations du quartier et participe activement à plusieurs regroupements (Fédération des assos de la Goutte d'Or, Dévt global du quartier, Fédération des Centres sociaux, CAC et CAC 18,...). Elle a la confiance des pouvoirs publics (municipalité, DASS, CAF...).

Le passage aux appels d'offres et ses conséquences pour le Centre et les habitants

En 2006, l'association a dû se plier à la procédure d'appel d'offre de marché pour le suivi des allocataires du RSA. En 2012, elle n'est pas retenue parmi toutes les associations mises en concurrence. Officiellement, les critères sont dans l'ordre, le projet, l'adéquation des moyens au projet, le coût. L'observation de ceux qui ont obtenu les marchés montre que la tendance est à la concentration et la rentabilité (facilité de gestion) et d'économie d'échelle, face à la proximité et à l'adaptation fine au terrain, la spécialisation, encouragée par les lots, face à l'échange et la confrontation des expériences différentes.

Contact et site

Voir le site <http://www.accueilgouttedor.fr/> Bernard Massera bm18@club-internet.fr et 06 08 54 75 98

3 Quelques méthodes de construction de la participation citoyenne

Cette partie est simplement esquissée, et doit faire l'objet d'un groupe de travail

Des conseils villageois (exemple de la commune d'Arvieu 12)

4 avril 2016

Depuis 2014, à Arvieu dans l'Aveyron, dix conseils de villageois construisent avec les élus l'avenir de leur commune. En quelques mois, ils ont établi un plan d'actions collectives à mener d'ici 2020. Huit nouvelles familles ont déjà été accueillies en 2015. Pour les élus de cette commune de 870 habitants dans l'Aveyron, l'accueil n'est pas un vain mot. "Arvieu avait été la seule commune du secteur à avoir répondu en 1998 à notre recherche d'un local gratuit durant quelques mois pour soutenir le démarrage de notre activité", témoigne le co-gérant d'une Scop spécialisée dans la gestion web et multimédia qui emploie aujourd'hui 14 salariés. Lorsque les édiles de la commune sont interpellés par les jeunes de la Scop, très inquiets face au recul démographique, ils décident de passer à l'action : il faut donner envie de vivre et de travailler à Arvieu. D'autant qu'à l'échelle départementale, la question de l'accueil est prise au sérieux avec la création en 2013 de la marque "Aveyron vivre vrai".

Dix conseils villageois pilotés par un habitant référent ou un élu

Une consultante, sollicitée pour réaliser un diagnostic, encourage les élus à mener une démarche participative avec la population. Courant 2014, ils se réunissent pour se mettre d'accord sur cet état des lieux ainsi que sur une proposition de plan d'actions à mener d'ici 2020 et organisent à 6 mois d'intervalle deux réunions publiques auxquelles participent plus de 90 habitants. Les participants prennent connaissance de la démarche, amendent et complètent le plan d'actions, ainsi que l'organisation pour les mettre en œuvre. Tous les aspects de la vie sont abordés : habitat, commerces, services, culture, numérique, loisirs, alimentation, agriculture ainsi que communication. En juin 2015, dix conseils villageois thématiques d'une dizaine de personnes chacun, pilotés par un animateur et/ou élu référent, sont mis en place. Rapidement, des premières actions sont lancées : création d'un comité d'accueil de nouveaux arrivants, réflexion sur la réutilisation de l'ancienne Poste...

Les habitants, meilleurs ambassadeurs de la commune

Les premières initiatives résultent d'un engagement bénévole des habitants et des élus. Elles ont demandé pour l'instant peu de moyens financiers de la part de la commune. Par exemple, le **site internet d'accueil des nouveaux habitants** a été gracieusement créé par le gérant de la Scop. La devise "Si personne ne sait, personne ne vient !" se traduit par une stratégie de communication permanente : en plus du site dédié à l'accueil des nouveaux habitants, articles dans presse locale, émissions de radio nationale... Cela semble fonctionner, et le bouche à oreille fait le complément.

La communauté de communes y voit un laboratoire pour son territoire

Le 15 janvier 2016, les habitants sont de nouveau réunis afin de redessiner le cœur de bourg avec l'aide d'un architecte. La fibre optique arrivant jusqu'au village, l'objectif est d'y développer notamment des services connectés au très haut débit. Des projets très divers sont envisagés : création d'un fablab, d'un tiers-lieu convivial, d'un espace de coworking, d'un service d'autopartage d'un véhicule électrique... Une liste des partenaires est dressée et les dossiers de financement préparés pour être déposés entre autre auprès de la communauté de communes de Lévézou Pareloup, elle-même engagée depuis quelques mois dans une démarche

active d'accueil de nouveaux habitants "Arviu expérimentant depuis 2014 les nouvelles politiques d'accueil et de développement rural grâce au numérique (20 emplois), la communauté de communes nous a missionné pour être incubateur auprès des autres villages du Lévézou", explique le maire, Gilles Bounhol.

Prochaines pistes d'actions : filières locales, agriculture, habitat

Les objectifs qui ont été fixés avec les habitants pour "Arviu 2020" ont été précisément décrits : installation de 20 nouvelles familles, 30 emplois fixés localement (20 actuellement), rénovation de 3 à 10 logements attractifs, occupation des cinq lots actuellement vacants, création de 20 événements dans les nouveaux espaces partagés. "Parmi les prochaines actions prévues en 2016, le conseil villageois Agricole travaillera sur le développement de filières locales pour favoriser une activité agricole rentable et pérenne, poursuit le maire. Le conseil villageois Habitat se penchera sur l'habitat en centre-bourg, mal rénové et peu attractif. Il a constitué une liste des bâtis vacants et prévoit le lancement d'un programme immobilier public/privé, avec tous les partenaires possibles : propriétaires, habitants, investisseurs publics et privés, bailleur social..."

Facteurs de réussite

"Pour réussir une telle mobilisation, il ne faut pas compter son temps, mais cela ne suffit pas. Il faut aussi des leaders, comme le gérant de la Scop, poursuit le maire. Nous élus, sommes des passeurs et des facilitateurs." Ainsi que le précise le gérant de la Scop, "c'est aussi la convivialité et la confiance que l'on établit entre habitants qui renforce leur mobilisation et leur créativité".

Reste que pour être ancrée dans la durée, la mobilisation doit être réactivée en permanence. "Aujourd'hui, nous recherchons des financements pour recruter un animateur de la démarche, qui aurait mission de soutenir, accompagner, coordonner toutes les personnes mobilisées dans ces projet", conclut le maire.

Auteur Lucile Vilboux, magazine Village-L'Acteur Rural, pour Mairie Conseils

Liens <http://bienvenue.arviu.fr/>